

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 HT

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3569 du Mardi 16 Février 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

C.e.c (Conférence épiscopale du Congo)

Les évêques interpellent les chrétiens à vivre la miséricorde aujourd'hui
(P.9)

23^e Conférence régionale africaine d'Interpol à Brazzaville

Pour une stratégie de lutte contre les menaces criminelles transnationales
(P.3)

Point de vue

L'intermédiation financière est-elle aujourd'hui efficace en Afrique?

Par J.-C. Ondaye-Ebauh. (P.12)

Département de la Sangha

Le président Denis Sassou-Nguesso a inauguré la route Ketta-Sembé



Un tronçon de la route. (P.3)

Election présidentielle anticipée

Deuxième femme candidate, Claudine Munari entend être la «mère de la Nation»
(P.6)



U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Joseph Kignoumbi-Kia-Mbougou conteste son exclusion

(P.5)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Préliminaires des coupes africaines des clubs de football

Seule l'Etoile du Congo a sorti la tête de l'eau!
(P.14)

Editorial

Pour un scrutin apaisé!
(P.3)

Cabinet PricewaterhouseCoopers

Les partenaires édifés sur les principaux changements de la loi de finances 2016

M. Prosper Bizitou (micro en main) avec M. Moïse Kololo, à sa droite

(P.8)





**AEROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO
DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE
AEROGARE FRET
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aéro-gare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage:
AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 – Brazzaville - Congo

Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage: société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales: construction d'un bâtiment de 4500 m² SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m² de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.

Tranches: le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution: 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.
Une entreprise pourra être membre de plusieurs

groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature: français
Unité monétaire utilisée: Franc CFA (FCFA)

Délai de validité des offres: 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché: le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation:
Critères de sélection des candidatures: garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique: les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière: les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Niveau spécifique minimal exigé: 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement. Les capacités financières des groupements seront no-

tamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure: Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution: offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres: 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements:
Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte. La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante:

galia.matsouma@aerco-cg.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées à:

Date d'envoi du présent avis à la publication: 15 février 2016

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
Notaire

46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie marchande de l'ARC 1er étage
Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P.: 1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«AFRICA 24 SPORT ET CULTURE»

Société Anonyme
Au capital de Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA
Siège social: 1er étage Mpila-Sans fils-parcelle 19, derrière MNTV, Ouenzé, Brazzaville (République du CONGO)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du vingt-cinq août deux mil quinze (25/08/2015), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire portant statuts d'une Société Anonyme enregistrés aux recettes des impôts le vingt-cinq août deux mil quinze (25/08/2015), folio 148/3 n° 1191, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Actionnaires:
- La Société A Responsabilité Limitée dénommée: «Société Congolaise de Transformation du Bois», en sigle «SCTB», représentée par son gérant, Monsieur XU Bin;
 - La Société par Action Simplifiée dénommée: «NEMALE HOLDING», représentée par son président Monsieur NEMALE Constant Junior.

Forme sociale: Société Anonyme (S.A) avec Conseil d'Administration.

Dénomination sociale: «AFRICA 24 SPORT ET CULTURE».

Siège social: le siège social est fixé à Brazzaville, 1er étage Mpila-Sans fil-parcelle 19, derrière MNTV, Ouenzé (République du Congo);

Objet social: La société a pour objet de: Favoriser la création des pôles de développement socio-économiques, à travers la mise en place, la gestion et l'exploitation des projets suivants:

Production audiovisuelle, diffusion audiovisuelle, sur tous les supports existants ou à exister, organisation événementielle, droits marketing, droits sportifs, édition, publication, publicité, régie de commercialisation, et toutes les activités directes ou indirectes, voire loin-

taines liées à l'exploitation d'un média audiovisuel, principalement une chaîne de télévision.

Administration et Direction de la Société: Aux termes du procès-verbal de délibérations de la première réunion du Conseil d'Administration du trente juillet deux mille quinze (30/07/2015), enregistré aux recettes des impôts de Brazzaville, folio 148/2 n° 1190, Monsieur NEMALE Constant Junior a été nommé en qualité de Président Directeur Général de la Société «AFRICA 24 SPORT ET CULTURE», Conseil d'Administration: le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres, à savoir: 1) Monsieur NEMALE Constant Junior; 2) Monsieur ILOKI Parfait Romuald; 3) Monsieur NDONGO Clément.

Commissariat aux comptes: Monsieur TCHIKAYA Jean-Marie a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur MAMPANGUILA Gervais, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal: le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date du huit janvier deux mil seize (08/01/2016), sous le numéro: 16 DA 11.

Registre du Commerce: La S.A. «AFRICA 24 SPORT ET CULTURE» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6254 du huit janvier deux mil seize (08/01/2016).

Pour insertion,

Maître Ch. Josiane
LOCKO-MAFINA



POTENTIEL

RESSOURCES HUMAINES

Recherche un :

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE
Recrute pour une entreprise agro-industrielle opérant dans le département de la BOUENZA

Ses missions

- Coordonner le service du point de vue de la comptabilité, des immobilisations et de la fiscalité, en optimisant les procédures comptables et en répondant aux administrations.
- Contrôler la comptabilité: des immobilisations; des fournisseurs; des clients ; de la paie;
- Au sein de l'entreprise vous travaillerez sous la supervision du Chef de Division Comptabilité/Trésorerie.

Ses attributions essentielles

- Suivi des commandes et du journal des achats
- Produire des états financiers qui permettent de vérifier la solidité financière de l'entreprise, et de prendre les décisions de gestion optimales.
- Superviser les activités comptables (générale et analytique)
- Garantir le respect et la fiabilité des procédures mises en place
- Répondre aux commissaires aux comptes
- Consolider les documents de synthèse ;

Profil recherché

Homme ou femme de formation supérieure Bac + 4, vous justifiez d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans un poste similaire. La pratique micro-informatique (Word, Excel, Powerpoint) est exigée. La connaissance du logiciel AS 400 est un plus

Vous faites preuve de rigueur de pro activité et de sens d'organisation. Bonne pratique de management des équipes Esprit d'analyse

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 25 février 2016 en écrivant à:

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>

Département de la Sangha

Le président Denis Sassou-Nguesso a inauguré la route Ketta-Sembé

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a, officiellement, inauguré, jeudi 10 février 2016, lors d'une cérémonie à Ketta, une localité du district de Mokéko, à 25 km au Sud de Ouesso, dans le département de la Sangha, la route goudronnée Ketta-Sembé (169 km) tronçon qui fait partie de la route transnationale Ketta-Djoum au Cameroun (312 km). A Ketta, la cérémonie s'est déroulée en présence du préfet de la Sangha, Jean-Christophe Tchicaya; du secrétaire général adjoint de la C.e.e.a.c., Clotilde Nezigama; du sous-préfet de Mokeko Nazaire Oba; quelques membres du gouvernement; du corps diplomatique (ambassadeurs de l'Union européenne, France, Chine, Russie, Venezuela, etc.), des autorités civiles et militaires locales, et des populations mobilisées dont des communautés étrangères (camerounaise, congolaise RDC) résidant dans la localité.



Le couple présidentiel.

Sous la coordination du secrétariat général de la C.e.e.a.c. (Communauté économique des Etat de l'Afrique centrale), le projet de construction de la route Ketta-frontière du Cameroun, d'une longueur de 312 km, est le fruit de l'ambition des présidents Paul Biya du Cameroun et Denis Sassou-Nguesso du Congo.

Initialement prévu à 121 kilomètres entre Ketta et Biessi, le premier tronçon a été porté à 169 kilomètres, pour atteindre la communauté urbaine de Sembé, soit un supplément de 48 km. Réalisée en 42 mois, par la société chinoise Sinohydro corporation, pour la somme de 101 milliards 143 millions 640 mille 428 francs Cfa, cette route, entièrement bitumée relie d'un trait Ketta à Sembé, à travers la forêt. Ce qui était un rêve il y a quelques années. Département à la végétation forestière, la Sangha est confrontée à un sérieux problème de circulation. «Pour nous rendre, ne serait-ce qu'à Ouesso, le chef-lieu du département, ou circuler d'un point à l'autre du département, il fallait passer des semaines, voire des mois. La montagne Bessié, qui a causé tant d'accidents et de morts, a été aplanié. Avec la construction de la route Ketta-Sembé, nous débordons de joie et nous voulons dire merci au président de la République, grâce à qui nous avons cette



Une vue des populations, pendant la cérémonie.

route», pouvait-on entendre des populations émues de joie et qui ont acclamé le chef de l'Etat, à tue-tête. Présentant l'infrastructure, Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, a expliqué que le premier tronçon a été réalisée sur financement conjoint de l'Etat congolais et de la B.a.d. (Banque africaine de développement), notamment le Fonds africain de développement F.a.d., sous forme de dom.

Le projet a été financé à hauteur de 56,65% par la partie congolaise, soit 54 milliards 22 millions 203 mille 528 f Cfa et 43,35% pour le F.a.d, soit 47 milliards 121 millions 436

mille 900 F.Cfa. Le deuxième tronçon, dont les travaux seront lancés en avril prochain, va relier Sembé à la frontière du Cameroun, sur au moins 144 km. Il est, provisoirement, évalué à 148 milliards de francs Cfa, et obéit au même principe de financement: 80 milliards par la B.a.d; 29 milliards par la J.i.c.a (Japon) et 39 milliards par le Congo.

Ce qui cadre avec le plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale, adopté le 27 janvier 2004, dont l'objectif à court terme est «l'établissement des liaisons routières bitumées, praticables en toute saison entre les capitales des pays de l'Afrique centrale», a déclaré Clotilde Nezigama, secrétaire générale adjointe de la C.e.e.a.c.



Le président de la République coupant le ruban symbolique.

Pour s'imprégner de la qualité de l'ouvrage, le président de la République, en compagnie de ses hôtes, a parcouru la route de Ketta à Sembé, sous les ovations des habitants des villages traversés. La construction de la route a eu son volet social, avec la construction de deux centres communautaires, des latrines, des forages, des puits d'eau, des vélos aux paysans, des groupes électrogènes, etc.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU (De retour de Ketta et Sembé)

23^e conférence régionale africaine d'Interpol à Brazzaville Pour une stratégie de lutte contre les menaces criminelles transnationales

«Renforcer la coopération des services chargés de l'application de la loi en Afrique: une réponse régionale à la criminalité organisée», tel a été le thème de la 23^e conférence régionale africaine d'Interpol qui s'est tenue, du 8 au 10 février 2016, au Complexe sportif «La Concorde», à Kintélé, au Nord de Brazzaville. A l'issue de cette conférence, qui a rassemblé quelque 155 délégués de 34 pays d'Afrique, ainsi que des observateurs d'Europe, d'Asie et des organisations internationales, les participants ont fixé le cadre de l'initiative 20-20 de l'O.i.p.c-Interpol (Organisation internationale de la police criminelle) liées au renforcement des capacités, à la lutte contre les nouvelles formes de criminalité, à l'insertion d'innovations technologiques dans la lutte contre les différentes formes de criminalité, et de restaurer le cœur du métier de policier, à savoir: le renseignement.

Ouverts par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, de Jürgen Stock, secrétaire général d'Interpol, de Sébastien Ndetunga, vice-président de l'Afrique du comité exécutif d'Interpol, du général Jean-François Ndengué, directeur général de la police, etc., les assises africaines d'Interpol à Brazzaville ont évoqué les questions de lutte contre le terrorisme et d'autres formes de criminalité, à savoir: le

trafic de stupéfiants, la cybercriminalité, etc. Des recommandations ont été prises, au nombre desquelles la réalisation de l'initiative 20-20. Selon le secrétaire général d'Interpol, le seul moyen de lutter avec succès contre ces menaces pour la sécurité est de leur opposer une réponse coordonnée, en utilisant l'infrastructure, les capacités et le réseau des polices à travers Interpol, en association avec l'expertise les services chargés de l'application de la loi de toute l'Afrique et au-delà. «Après trois jours d'échanges



Le président Denis Sassou-Nguesso entouré de Jürgen Stock et Zéphirin Mboulou.



Vue partielle des participants à la conférence.

Editorial

Pour un scrutin apaisé!

L'élection présidentielle doit cesser d'être un événement qui affecte, à chaque fois, l'unité nationale et la paix dans le pays. La volonté maintes fois exprimée du chef de l'Etat de voir les élections se dérouler dans la paix ne doit pas être une vaine promesse. «2016, c'est l'année de la mise en œuvre effective et progressive des nouvelles institutions de la République. C'est une année électorale. Une année qui, à ce titre, doit de nouveau consacrer notre haute maturité et notre sens élevé de la Nation. Cela pour que les échéances politiques à venir, en commençant par l'élection présidentielle dont la date vient d'être fixée, ne fassent pas le lit des diables qui, de temps en temps, quand ils le veulent, nous prennent la tête. C'est la raison pour laquelle je demande à chacune des parties prenantes au processus électoral, notamment les organes en charge de la gouvernance électorale, les partis politiques, les acteurs de la société civile, les citoyens-électeurs, de mettre tout en œuvre, afin que la nouvelle République soit portée sur les fonts baptismaux, dans la paix et la cohésion nationale», disait encore, récemment, dans son message de vœux de nouvel an, le 31 décembre dernier, le chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso.

Eh oui, il faut que les diables cessent de nous prendre la tête, à chaque fois que le peuple est appelé à exercer son pouvoir souverain de renouveler ses représentants à la direction de l'Etat. La force publique est en première ligne du service de sécurité si nécessaire à l'exercice de ce pouvoir souverain. Lors de la conférence initiale de planification de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle, en janvier dernier, la force publique s'est dotée d'une stratégie de sécurisation de la période électorale. Il y a à souhaiter que ce soit réellement une stratégie qui ne souffre pas de faille, au point de laisser des esprits malveillants manifester leur barbarie. Il faut que la sécurité de tous soit assurée, que tous les candidats déroulent sans entrave, les activités de leur campagne électorale.

Les acteurs politiques engagés dans le processus électoral doivent aussi comprendre qu'il est de leur devoir de ne pas provoquer, par des discours enflammés ou chargés de haine, de sentiment de revanche, de jusqu'aboutisme, etc., les diables capables de nous prendre la tête. Dans les jeunes démocraties, comme la nôtre où la passion irrigue si facilement la politique, le sens de responsabilité doit recourir à la sagesse qui permet de s'abstenir de certains propos, de certaines attitudes qui provoquent comme de véritables détonateurs de passions.

Les leaders politiques engagés dans le processus électoral doivent nous parler de leurs programmes ou projets de société; de la vision qu'ils ont de notre société et de la manière dont ils entendent la développer; de leurs expériences dans les responsabilités qu'ils ont déjà exercées, etc. On ne le dira jamais assez, invectiver son adversaire n'est pas un projet de société, ni une performance politique.

Quant à nous autres électeurs, nous les jugeons à l'aune non seulement de leurs projets de sociétés, de leurs promesses, etc., mais aussi de leur moralité, des valeurs qui les animent, du respect qu'ils ont du bien public, de leurs capacités à assumer la plus haute charge de l'Etat, de leurs expériences dans l'exercice des charges publiques, de la manière dont il traite le petit peuple et dont ils respectent leurs adversaires, etc. De tout ce beau monde qu'ils constituent, le souverain primaire n'en choisira qu'un parmi eux, peut-être pas le meilleur, mais en tout cas, celui qui aura mérité de sa confiance, pour présider à ses destinées, dans les cinq ans à venir. Les autres doivent avoir le courage de l'humilité, en félicitant celui avec qui on aura été en compétition et qui l'aura remportée. Ainsi va la démocratie, il n'y a aucune raison de nous faire du mal pour cela.

Joachim MBANZA

fructueux, de débats nourris, de discussions riches sur la problématique de la sécurité de nos peuples et de nos Etats, nous voici au terme de nos travaux dont je salue les pertinentes et encourageantes résolutions. Il reste, cependant, que les leçons tirées, ainsi que les conclusions auxquelles nous sommes parvenues servent véritablement de levier, afin d'apporter une réponse imputoyable à la criminalité et d'entretenir une dynamique nouvelle de lutte contre le terrorisme sur toutes ses formes», a dit le ministre Mboulou, dans son allocution de clôture. «Pour y parvenir

et au-delà des moyens spécifiques de chaque Etat, Interpol monte la synergie et met à notre disposition d'autres instruments d'une incontestable efficacité dont nous devons impérieusement nous servir. En venant ici et en y travaillant sereinement, vous avez consacré le Congo pour son engagement aux idéaux de paix et de sécurité en Afrique», a-t-il poursuivi. Signalons que la 24^e conférence régionale africaine d'Interpol se tiendra dans deux ans, en Afrique du Sud.

Alain-Patrick MASSAMBA



Wi-Fi Netbox

**PARTAGEZ VOTRE CONNEXION INTERNET
AU BUREAU COMME A DOMICILE**

A partir de **34 900 FCFA**, équipez-vous avec le Wi-Fi Netbox de poche, disponible en formule de 1, 3, 6 et 12 mois de connexion.

- Installation automatique du logiciel incorporé
- Capacité de 21Mbps DL et 5.76 Mbps UL
- Interface Airtel avec possibilité de recharger
- Compatible Windows XP, Vista et Mac OS X



A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics)

Un nouveau modèle type du plan de passation des marchés publics

La direction générale de l'A.r.m.p (Autorité de régulation des marchés publics) a, officiellement, lancé le nouveau modèle type du plan de passation des marchés publics. C'était jeudi 4 février 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, sous le patronage du ministre du plan et de l'intégration, Léon Raphaël Mokoko, en présence de David Martin Obami, directeur de l'A.r.m.p, et des acteurs impliqués dans la commande publique.

La nouvelle approche du modèle type du plan de passation des marchés publics présente l'avantage de garantir la transparence et l'économie des marchés publics. Elle est la résultante de l'application de l'instruction gouvernementale, conformément à l'article 21 du décret n°2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics. *«Il s'agit d'une réforme fondamentale qui intègre un nouveau mode de gestion des programmes publics, qui appelle, de la part des acteurs de la commande publique, l'adoption de nou-*

veaux comportements», a indiqué David Martin Obami. Ce modèle type du plan de passation des marchés publics est un véritable document de chevet pour les maîtres d'ouvrages, puisqu'il est aujourd'hui possible, à travers la matrice de la planification, de suivre la vie du marché, depuis la phase d'initiation, jusqu'à l'exécution. Selon David Martin Obami, il s'agit d'assurer la gestion des marchés sur une période plus longue que l'échéance annuelle traditionnelle. Commentant ce modèle type du plan de passation des



David Martin Obami et Léon Raphaël Mokoko.

marchés, il a indiqué que l'approche programmes dans la chaîne de budgétisation de l'Etat a pour finalité de contribuer à la discipline budgétaire globale. Le Ministère du plan et de l'intégration a salué cette initiative comme

une nouvelle approche qui va, désormais, compléter l'ensemble des documents de programmation.

Pascal Azad DOKO

Deuxième circonscription de Poto-Poto (Brazzaville)

Charlotte Opimbat a appelé ses mandants à soutenir le candidat de la majorité

Lors d'une rencontre citoyenne avec les populations des quartiers 33 et 36 de la deuxième circonscription de Poto-Poto, dimanche 7 février 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, la députée Charlotte Opimbat a exhorté ses mandants à observer *«les trois commandements»*, pour *«assurer la victoire, dès le premier tour, du candidat de la majorité»*, Denis Sassou-Nguesso. Une quête a été organisée séance tenante, pour soutenir le candidat *«du peuple»*.

Les *«trois commandements»* sont, selon Mme Charlotte Opimbat: *«se faire inscrire sur les listes électorales; se faire établir une pièce d'identité; voter massivement, le jour du scrutin»*. Ceci pour *«assurer la victoire, dès le premier tour, du candidat de la majorité»*, a-t-elle expliqué. La rencontre citoyenne qu'elle a organisée s'est déroulée avec la participation des chefs de quartiers, des membres de son cabinet et de quelques élus du troisième arrondissement, Poto-Poto, venus par solidarité. C'est dans

une salle archi-comble, sous l'animation des groupes de danse que les populations des quartiers 33 et 36 de Poto-Poto ont réaffirmé leur détermination à soutenir le candidat de la majorité. C'est ainsi que les représentants des jeunes, des femmes et des papas se sont succédé à la tribune, pour délivrer leurs messages. Tous ont loué et vanté les qualités exceptionnelles du président Denis Sassou-Nguesso, qui ont motivé leur choix: *«Pour son charisme et son expérience; pour sa fidélité aux engagements, aux promesses*



Mme Charlotte Opimbat.

réalisées; pour sa qualité de médiateur international; pour la paix et la stabilité; pour la prise en compte de la jeunesse, des femmes dans la Constitution du 25 octobre 2015». La députée Charlotte Opimbat s'est exprimée en français, lingala et kituba, pour

mieux faire passer le message. Elle a indiqué que le choix fait par la population confirme également son désir le plus ardent. Mais, pour y arriver, elle a demandé aux populations de se faire inscrire sur les listes électorales.

Pascal Azad DOKO

U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou conteste son exclusion

A l'issue de la dernière session extraordinaire du conseil national de l'U.pa.d.s, tenue du 30 au 31 janvier 2016, à Brazzaville, le député Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou, le sénateur Gaspard Kaya Magane, l'ancien ministre Clément Mouamba et Norbert Mfikou avaient été exclus de l'U.pa.d.s. Dans un point de presse, animé vendredi 12 février 2016, à son domicile, au centre-ville, à Brazzaville, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou, qui est candidat de son association, *«La Chaîne»*, à l'élection présidentielle, a contesté la décision de son exclusion de l'U.pa.d.s. Pour lui, cette exclusion est *«nulle et de nul effet»*. Parce que, selon lui, du point de vue des statuts du parti, seul le congrès est habilité à radier un membre.

Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou a tenu à préciser aux journalistes qu'il a animé son point de presse, en tant que membre du bureau politique de l'U.pa.d.s. Il a parlé au nom de tous ceux qui ont été exclus du parti, comme lui. *«Il y a quelques jours, j'avais appris, par voie de presse, que moi-même et*

certains responsables du parti avions été exclus de l'U.pa.d.s. Cette décision avait été actée par un bureau politique ne regroupant que quelques membres et convoqué à la sauvette par le premier secrétaire, Pascal Tsaty Mabilia», a-t-il indiqué. Puis, il a contre-attaqué le premier secrétaire de l'U.pa.d.s, Pascal Tsaty Mabilia



Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou.

la, qui est aussi candidat à l'élection présidentielle. Il lui reproche d'avoir *«brillé par l'abus d'autorité l'ayant amené à vendre le siège du parti, sans en avoir reçu mandat; la trahison; l'utilisation des biens du parti à des fins per-*

sonnelles; la complicité de déstabilisation du parti», a-t-il déclaré. Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou a indiqué que leur exclusion ne le surprend pas, *«parce qu'elle est purement politicienne, pour deux raisons: parce que le premier secrétaire a toujours voulu éliminer l'adversaire politique que j'ai toujours été pour lui au sein du parti; parce qu'il a toujours redouté de m'avoir en face de lui, au cours d'une élection primaire libre et transparente qu'il n'aurait, malheureusement, aucune chance de gagner»*. Il a estimé que dans cette affaire, du point de vue des statuts du parti, seul le congrès *«est habilité à nous radier»*. Il a convié Pascal Tsaty Mabilia à un débat contradictoire, afin d'éclairer l'ensemble des militants et sympathisants de l'U.pa.d.s, quand il le souhaitera et où il le voudra.

Pascal-Azad DOKO

Présidentielle du 20 mars 2016

«L'œil du peuple» s'active pour l'élection de Denis Sassou-Nguesso

La plateforme de la société civile L'Œil du peuple s'est réunie, samedi 7 février 2016, à son siège situé au numéro 205, avenue de La Base, Batignolles, à Brazzaville, sous les auspices de son président, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. Objet de la rencontre: bâtir des stratégies aux fins de l'élection de son candidat, Denis Sassou-Nguesso, à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

A en croire Djibril Bopaka, la plateforme L'Œil du peuple est la toute première de la société civile qui a pris à bras-le-corps le problème du changement de Constitution, en proposant au gouvernement un nouveau projet de Constitution qui, selon lui, a été pris en compte à 90%. Raison pour laquelle, les membres de cette organisation se sont employés à mener, avec le gouvernement, le travail de recensement spécial et de la révision des listes électorales.

Par-dessus tout, le président de cette association a voulu rappeler à l'opinion publique nationale et internationale que sa position sur l'actualité qui défraie la chronique, reste fidèle à toutes les recommandations prises par le Pôle du consensus de Sibiti. Cette réunion, faut-il le rappeler, a permis de faire le point sur les stratégies mises en place au niveau des 13 réseaux que comporte cette plateforme. Ceci pour contribuer à l'élection de président Denis Sassou Nguesso, y a-t-on appris.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka

Election présidentielle anticipée du 20 mars 2016

«Vision+242» soutient la candidature de Denis Sassou-Nguesso

L'association «Vision+242» était en assemblée générale, vendredi 5 février 2016, dans la salle des conférences de l'hôtel de l'aéroport Maya-Maya, à Brazzaville, sous la direction de son président, Clément Mpoudi, pour examiner la situation politique nationale, dont les enjeux sont focalisés par l'élection présidentielle du 20 mars 2016. A l'issue de celle-ci, l'association a invité le président Denis Sassou-Nguesso à faire acte de candidature.

Durant leur assemblée générale, les membres de «Vision 242» ont adopté une motion de soutien dans laquelle ils affirment leur engagement à soutenir la candidature de *«Papa Denis Sassou Nguesso»* au scrutin du 20 mars 2016 et lui *«réassurent la victoire dès le premier tour»*. C'est le secrétaire général, Clausel Mpemba-Mbamba, qui a donné lecture de la motion, justifiant le choix du président Denis Sassou-Nguesso par cinq raisons essentielles: il est l'architecte historique de la paix et du développement de notre cher beau pays, le Congo; sa franche volonté d'assurer au peuple congolais la quiétude devant le grand fléau de la récession économique; par la municipalisation accélérée, les départements de notre beau pays, le Congo, connaissent une métamorphose de grande envergure; le contrat de confiance qui le lie au peuple congolais, depuis son élection «trionphale» à la présidentielle de 2009, garantissant au peuple congolais son droit légitime de voter dans la paix et la sécurité; et sa volonté manifeste de donner au peuple congolais une Constitution qui prend en compte nos réalités: nos traditions et nos coutumes, là où le vieux, le jeune, la femme, le croyant et l'athée se retrouvent. Dans son message aux militants, le président de l'association «Vision+ 242» a indiqué que le développement d'une Nation ne peut être réalisé que dans la paix et la quiétude. Sous le signe d'un Congo réconcilié avec lui-même, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, un Congo débarrassé du spectre de la peur et de la terreur, que *«Papa Denis Sassou-Nguesso est déterminé à rendre irréversible le processus de la paix, de la démocratie et de la consolidation de l'Etat de droit, par le dialogue, seul instrument utilisé et légué par nos ancêtres pour régler nos différends»*, a-t-il dit.



Clément Mpoudi.

Pascal Azad DOKO

Le Congo va-t-il décrocher la direction générale de l'Asecna cette année?

L'Asecna (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et Madagascar), qui regroupe 18 Etats membres et dont le siège est à Dakar (Sénégal), aura un nouveau directeur général, à partir de 2017. Actuellement, l'agence est dirigée par un Malien dont le mandat arrive à terme, cette année. Le tour va revenir à l'Afrique centrale pour présenter un candidat devant être nommé Directeur général. Le Gabon et le Tchad ont déjà occupé ce poste. Le tour revient donc au Congo-Brazzaville, à la Centrafrique et à la Guinée Equatoriale de tenter leur chance. Les pratiques sont telles que chaque pays prétendant parrainer un candidat devant être connu par les Etats membres pour ses compétences, et ayant travaillé dans une des représentations de l'Asecna dans un des pays membres, en exerçant les responsabilités de chef ou de directeur de département. Le Congo, qui n'arrive toujours pas à décrocher ce poste depuis 1959, va-t-il, enfin, réussir? Tout passe par le poids de son candidat au sein de l'agence. Deux cadres dont les noms sont cités seraient à même d'y parvenir. Mais, le politique ne semble pas regarder de ce côté-là. Sans un bon choix de candidat, le Congo-Brazzaville risque de voir encore une telle opportunité lui passer par-dessus la tête.

Après l'annonce de sa candidature, le général Mokoko fait un tour dans village natal

Il est devenu, rapidement, la coqueluche de la scène politique congolaise à l'opposition et, à la fois, bête noire du régime de Brazzaville. La plupart des leaders de l'opposition, candidats ou pas à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, étaient au Palais des congrès, le samedi 13 février dernier, pour suivre les grandes lignes du projet de société de Jean-Marie Michel Mokoko, qui a ainsi annoncé, solennellement, sa candidature à la course présidentielle. Mais, l'ancien chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises) et ancien conseiller spécial du président Denis Sassou-Nguesso est aussi au cœur d'une controverse, depuis qu'une vidéo le montrant en train de préparer un putsch contre le régime du président Sassou, en 2003, a été posté sur Internet. Il a accusé l'épouse du directeur de la rédaction de Jeune Afrique, Mme Arlette Soudan Nonault, d'être à l'origine de cette diffusion. «Pure affabulation diffamatoire», a rétorqué celle-ci. La présence de policiers dans la zone de l'ambassade de la RD Congo, au centre-ville de Brazzaville, samedi après-midi, a créé la rumeur que le domicile du général Mokoko, situé dans cette zone, était encerclé. Finalement, le général Mokoko a rejoint son village natal, Makoua, dans le département de la Cuvette. Un voyage prévu, dit-on, de longue date, selon son comité de soutien qui précise: le général Jean-Marie Michel Mokoko a quitté Brazzaville, sans tracas, dimanche 14 février 2016, à 2h du matin. Et selon Rfi, «c'est là que l'ancien chef d'état-major des armées a décidé de se mettre en sécurité, dans son fief». Décidément, avec la candidature de Jean-Marie Michel Mokoko, qui draine les aigris du régime Sassou, le temps des grandes manœuvres en politique a commencé.

Indigné, le collectif des dernières recrues du C.h.u.b appelle à l'arbitrage du chef de l'Etat

Réuni en assemblée générale, le collectif des dernières recrues du C.h.u.b n'approuve pas l'attitude de leur Directrice générale, qui, selon lui, n'a signé les notes de prise de service qu'à quelques-uns sur des «considérations subjectives». En effet, sur un quota de 300 personnes, arrêté en conseil des ministres, seuls 118 ont été recrutés. Malheureusement, tous n'ont pas commencé le travail. Et pour cause, ils sont confrontés, selon le collectif, à un refus d'octroi de notes de prise de service qui ne sont délivrées qu'à une catégorie d'entre eux. D'où le cri du cœur de ces laissés-pour-compte qui se sont constitués en un collectif. Ils sollicitent l'implication personnelle du chef de l'Etat, afin qu'une solution soit trouvée à cette situation qui, pour eux, met à mal l'unité nationale et la cohésion sociale.

Paul Marie Mpouélé chahuté par les militants du M.u.s.t à la préfecture!

Président du Parti des républicains, Paul-Marie Mpouélé n'était pas vraiment le bienvenu, dimanche février 2016, dans la salle, à la préfecture de Brazzaville, lors de la cérémonie de l'annonce solennelle de la candidature de Mme Claudine Munari. Les militants et sympathisants du M.u.s.t (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail) lui ont demandé, à travers des chants, de libérer la salle. Sa présence était, pour eux, indésirable. Pour les militants de l'opposition, il est suspecté d'avoir trahi la stratégie de l'opposition, lors de la marche qui devrait être organisée le 20 novembre 2015. Claudine Munari s'est vue obligée de calmer la situation, en appelant ses militants à la discipline.

La hausse de la facturation au forfait de l'eau à la S.n.d.e

Les abonnés S.n.d.e de Brazzaville et Pointe-Noire ont été surpris par l'augmentation de leurs factures d'eau, notamment ceux bénéficiant de la facturation au forfait. Ainsi, la facture qui était payée 12.700 francs Cfa est passée, désormais, à 16.500 francs. Selon Modeste Essami, le directeur commercial adjoint de cette entreprise publique qui détient le monopole de l'adduction d'eau potable au Congo, en réalité, le coût de l'eau n'a pas augmenté, mais l'ajustement de la tarification du service d'eau ne concerne, uniquement, que les frais fixes de la facture, notamment l'entretien branchement et réseau.

Erratum: «Bannir la violence» et non «bannir la paix»

Dans notre coup d'oeil en biais du vendredi 12 février 2016, rappelant l'appel de l'Association des anciens ministres, à propos du processus électoral en cours, une erreur nous a fait écrire que leur association a exhorté la classe politique «à bannir la paix». Il faut, plutôt, lire qu'elle a exhorté la classe politique «à bannir la violence».

R.s.f a dénoncé les dernières violences faites aux journalistes à Brazzaville

Pour Reporters sans frontières, (R.s.f) les violences à l'encontre des journalistes enregistrées à l'aéroport international Maya-Maya, lors de l'arrivée du général Mokoko, visaient, ni plus ni moins, à empêcher une couverture plurielle de l'activité politique du pays, faisant allusion à la prochaine élection présidentielle, le 20 mars 2016. «Ce type de violence est inacceptable et laisse mal présager de la transparence des élections à venir», a déclaré Cléa Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique de Reporters sans frontières. «Nous appelons les autorités de police congolaises à faire toute la lumière sur ce qui s'est passé et à garantir une libre couverture des événements politiques à venir au Congo, dans les prochains mois», conclut le communiqué de Reporters sans frontières.

Election présidentielle anticipée

Deuxième femme candidate, Claudine Munari entend être la «mère de la Nation»

Présidente du M.u.s.t (Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail) et membre du Frocad (Frocad républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), une plateforme de l'opposition, Mme Claudine Munari, ancienne ministre du commerce et des approvisionnements, a annoncé, publiquement, sa candidature, lors d'une rencontre, dimanche 14 février 2016, dans la salle des conférences de la Préfecture de Brazzaville, en présence de Charles Zacharie Bowao, coordonnateur des deux plateformes de l'opposition, des leaders du Frocad et de l'I.d.c, ainsi que du général Emmanuel Ngouélondélé, président du P.a.d (Parti pour l'alternance démocratique).



Mme Claudine Munari.

D'entrée de jeu, Mme Claudine Munari a rappelé qu'elle avait proposé une stratégie unitaire au sein de l'opposition. Malheureusement, l'opposition a choisi la stratégie de candidats multiples. «Ce choix a été décliné comme la faculté donnée à chacun des grands leaders de contrer l'usurpation des voix du peuple partout où nous sommes les plus forts. Pour finir, chacun de nous a été investi gardien de la démocratie dans son fief, d'abord, et sur toute l'étendue du territoire national, partout où son message porte. Je dois avouer que l'idée ne manque pas de charme. Mais pour être efficace, elle a besoin d'être appropriée par nos concitoyens. Nous devons l'expliquer, l'expliquer sans relâche, encore et encore», a-t-elle déclaré. Malgré tout, Mme Munari

milite pour l'unité de l'opposition. C'est pourquoi elle va soumettre à la signature de tous les candidats déclarés de l'opposition, une charte de l'opposition pour la victoire à l'élection présidentielle. Elle a justifié sa candidature par sa volonté à rechercher le bien-être du peuple congolais. «...Nous souffrons beaucoup, dans notre pays, des solutions partielles, des solutions qui n'intègrent pas toutes les dimensions du problème. Nous souffrons beaucoup des solutions qui laissent toujours une partie du peuple sur le bord du chemin. Alors même que nous savons tous que l'exclusion est le premier pas vers le conflit», a-t-elle dit. Fort de cela, Claudine Munari a fait savoir qu'elle entend placer sa campagne sous la barrière de l'unité. L'ancienne ministre a dit tout le mal qu'elle pense de la

nouvelle Constitution. «Cette constitution est une impasse. Elle pose plus de problèmes qu'elles n'en résout, en réalité», a-t-elle déclaré. Selon elle, le débat constitutionnel s'est ouvert sur le mensonge et par la fraude et s'est clos par les armes. Déclinant son projet de société, Claudine Munari promet, une fois élue, de veiller à créer un environnement qui favorise l'entrepreneuriat et qui récompense le mérite et l'effort; de proposer un plan de croissance des dépenses de l'éducation pour atteindre au moins les 10% du P.i.b sur dix ans; d'être à la tête d'un Etat intelligent, un Etat qui saisis toutes les opportunités, un Etat qui ne gaspille pas ses ressources, un Etat qui n'achète pas les armes pour bloquer son développement, un Etat qui fait profiter sa population des bienfaits des progrès de la médecine, pour vivre plus longtemps en

bonne santé, un Etat qui protège, un Etat qui encourage la création des richesses, un Etat qui respecte la personne humaine et ses biens. «Je rétablirai l'autorité de la loi et de l'Etat. Je ne veux pas seulement être présidente de la République. Je veux agir comme présidente de la République. Ce que je veux, par-dessus tout, c'est être la mère de la Nation. Celle qui ne se limite pas à écouter, celle qui entend, qui rassure tout le monde et unit. Celle qui refuse de sacrifier l'avenir au présent, prépare plutôt l'avenir et travaille pour le bonheur de la Nation», a dit Claudine Munari, deuxième femme à se lancer dans la course au fauteuil présidentiel.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Election présidentielle anticipée

Candidat, Jean-Marie Michel Mokoko promet de restaurer l'autorité de l'Etat

Officier général à la retraite des Fac (Forces armées congolaises), Jean-Marie Michel Mokoko a annoncé, publiquement, sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, lors d'une rencontre, samedi 12 février 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, en présence des leaders du Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique) et de l'I.d.c (Initiative démocratique pour le Congo) auxquels se sont joints les généraux Benoit Moundélé-Ngollo et Emmanuel Ngouélondélé. Dans une longue déclaration, l'orateur, qui n'a pas fait de quartier au pouvoir, a promis, une fois élu, de restaurer l'autorité de l'Etat. «Le temps du devoir et de la responsabilité a sonné pour tous», a-t-il déclaré. Il a nommé comme directeur de campagne Marc Mampingou, qui a géré la campagne de Pascal Lissouba, en 1992.

l'émergence d'une longue oligarchie qui contrôle tout, confinant la population dans un monde de misère; l'aggravation de la pauvreté des populations qui contraste avec l'opulence insolente de ceux que le peuple appelle ironiquement les nouveaux riches. Pour le soldat que j'ai été, un constat amer. Une force publique qui a perdu toutes les valeurs éthiques. Autant de signes qui prouvent que la nécessité d'un nouvel ordre politique s'impose», a-t-il dit, tout en ajoutant: «Face à la dégradation constante de l'Etat dans

tudes de nombreux compatriotes de tous les horizons et des forces du progrès, j'ai décidé de prendre le parti du peuple, en me portant candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain», a-t-il dit, pour «apaiser, rassurer et rassembler». Telle est la ligne directrice de l'action qu'il entend mener, si le peuple lui fait confiance, en lui accordant son suffrage. «Je me ferai confiant dans le génie créateur du peuple», a-t-il promis. Selon lui, protéger l'avenir, c'est restaurer l'autorité de l'Etat où elle est privatisée; impulser une dynamique de rupture avec les mauvaises pratiques et le changement de mentalités; défendre l'unité nationale menacée; garantir la sécurité et les biens de personnes sans discrimination; rendre à la force publique la dignité et son caractère cardinal; engager le peuple dans la voix de la reconstruction nationale, de la renaissance, de la fierté d'être Congolais, de la dignité par le travail et le mérite. «Je suis également engagé pour préparer le retour des libertés confisquées», a signifié le candidat qui a demandé à la population d'espérer.

Cyr Armel YABBAT-NGO



Jean-Marie Michel Mokoko.

Jean-Marie Michel Mokoko a demandé à l'assistance de comprendre son émotion de pouvoir se retrouver dans l'enceinte du Palais des congrès, qui, jadis, abritait les travaux de la Conférence nationale souveraine de 1991. Il a eu une pensée pour Mgr Ernest Kombo, qui, pendant cette grand-messe, demandait à Dieu de protéger notre pays, et une pensée également à Jean-Pierre Thystère-Tchicaya. Pour lui, le temps est arrivé de porter sa part de rêve pour le pays. Après avoir longuement rappelé les péripéties qui ont conduit à la tenue de la Conférence nationale souveraine, l'ancien chef d'Etat-major général des F.a.c pense que le Congo a renoué avec les «vieux démons de la promesse gouvernement» et se retrouve, de nouveau, devant une impasse qui requiert, selon lui, un nouveau sursaut national. «Le climat politique actuel est marqué par le retour insidieux de la pensée unique et du parti-Etat; l'or-

ganisation d'élections non transparentes; la résurgence du climat de peur malicieusement entretenu par les discours haineux et discrets d'une classe politique en mal de légitimité, agitant sans vergogne le spectre de la guerre; le repli identitaire et classique de plus en plus marqué dans la gestion des affaires publiques;

tous ses fondements, face à la fracture sociale béante qui divise le Congo entre nantis et démunis, face aux sollici-

J'aime lire
La Semaine Africaine

F.p.a (Fondation Perspectives d'avenir)

Denis Christel Sassou-Nguesso a inauguré le siège de son organisation à Brazzaville

Denis Christel Sassou-Nguesso, promoteur et président de la F.p.a (Fondation perspectives d'avenir), a inauguré, vendredi 12 février 2016, le nouveau siège de son organisation à Brazzaville. C'était au cours d'une cérémonie grandiose, en présence du ministre d'Etat Isidore Mvouba, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Léon-Alfred Opimbat, ministre des sports et de l'éducation physique, et d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de la jeunesse et de l'éducation civique et de plusieurs invités dont certains venus des pays étrangers. Cette cérémonie a marqué aussi le lancement de plusieurs activités en faveur des jeunes.

Dans son mot de bienvenue, l'administrateur-maire du quatrième arrondissement, Mougali, où se situe le siège de la F.p.a, sur l'avenue des Trois Martyrs, Benjamin Loukakou, a invité la jeunesse congolaise à s'approprier le complexe immobilier de la fondation pour un véritable pôle de référence dans la construction d'un futur meilleur.

Pour sa part, Abraham Roch Okoko-Essau, prêtre jésuite et directeur exécutif de la F.p.a, a présenté l'immeuble qui abrite le siège de la fondation et les activités menées. Le siège de la F.p.a est un immeuble qui abrite des bureaux, une salle de réunions, un auditorium, un espace multimédia, des appartements pour loger des intervenants extérieurs des programmes de la fondation, une cafétéria et un parking. La construction de ce siège constitue le premier module d'un projet qui en comptera, à terme, trois. C'est grâce à la générosité de nombreux donateurs institutionnels et privés mobilisés par le président-fondateur à travers le monde que le projet de construction de ce siège a été rendu possible. C'est en 2011 que la F.p.a a réellement démarré ses activités, après

le processus de sélection et de recrutement de son personnel. Cette première phase a été suivie par celle de l'opérationnalisation, à partir de mars 2014, année consacrée à la mise en place des capacités institutionnelles et opérationnelles, ainsi qu'au lancement de quelques activités sur l'orientation scolaire. A la faveur de ce programme, 12 jeunes de chaque département du pays ont bénéficié des bourses pour étudier au Sénégal et au Maroc, dans des filières essentiellement scientifiques, techniques et professionnelles.

En faisant ce choix, la Fondation veut résoudre le problème du déficit que notre pays connaît dans le domaine des ressources humaines dans des différents secteurs. «La fondation veut, certes, former des cadres compétents et qualifiés, mais des cadres compétents et qualifiés ne suffisent pas pour faire l'émergence et le développement d'un pays. Plutôt, il faudrait des cadres responsables; former les jeunes et les préparer à assumer leur responsabilité à l'avenir», a déclaré le directeur exécutif de la Fondation.

La Fondation s'est orientée, ensuite, vers la préparation des jeunes à l'entrepreneuriat, en vue de l'auto-emploi.



Denis Christel Sassou-Nguesso coupant le ruban symbolique.



Une vue du siège de la Fondation.

Elle a aussi mis en place un programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes Congolais. Père Abraham Roch Okoko-Essau a salué la capacité du président de la F.p.a à mettre en œuvre un projet d'intérêt public, avec le soutien d'un réseau d'amis. Après la série des allocutions, Denis Christel Sassou-Nguesso a remis des permis de conduire à un échantillon de jeunes ayant fait la formation à la conduite automobile et ayant l'examen

du permis de conduire avec succès. Ensuite, six jeunes ayant bénéficié du financement de leurs projets, catégories projets entrepreneuriat et économie sociale, ont reçu des prix. Après la coupure du ruban symbolisant l'inauguration officielle de l'immeuble par le président-fondateur de la F.p.a, les autorités présentes ont eu droit à une visite guidée du siège.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

I.n.s (Institut national de la statistique)

Le comité de direction a adopté le budget 2016

A l'issue d'une session tenue lundi 8 février 2016, dans la salle de réunion du Ministère du plan et de l'intégration, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Rufin Bidounga, conseiller du président de la République, chargé des dossiers du système des Nations unies, le comité de direction de l'I.n.s (Institut national de la statistique) a fixé le budget 2016 de cette structure à un milliard 520 millions de francs Cfa. Au cours de cette session, le rapport d'activités 2015 et le programme d'activités 2016 ont été aussi adoptés.

Le programme d'activités 2016 s'articule autour de deux axes, à savoir: l'amélioration du cadre organisationnel et le renforcement des capacités au niveau matériel, organisationnel et celui des ressources humaines. Au sortir du comité de direction, Rufin Bidounga a déclaré: «Pour cette session, les membres du comité de direction ont regardé comment faire pour que l'I.n.s devienne de plus en plus performant et soit au diapason des autres I.n.s en Afrique; comment



Rufin Bidounga.

renforcer les capacités au niveau des hommes, des agents de l'Institut; comment trouver des mécanismes, des moyens de partenariat avec l'Université Marien Nguabi qui présente une école doctorale en statistique».

Répondant aux interrogations des membres dudit comité, le président du comité de direction a relevé que l'I.n.s s'impliquera, de manière occasionnelle, dans les enquêtes sollicitées par les partenaires multilatéraux, à savoir: les agences de système des Nations unies, la Banque mondiale et le F.m.i (Fonds monétaire international).

Rufin Bidounga a souligné quelques difficultés auxquelles le comité de direction est confronté. «Au-delà des problèmes de finance, il y a ceux de la délocalisation de l'I.n.s. Nous sommes partis des locaux de l'ancien Ministère du plan, au nouveau local que nous utilisons, autrefois appelé le Ministère des grands travaux. A ces problèmes, s'ajoute le grand projet avec la Banque mondiale qui n'a démarré qu'il y a trois mois et nous attendons le rendement dudit projet. Notre préoccupation essentielle a été d'obéir à la volonté politique et de voir l'outil statistique dans notre pays se développer, en mettant l'Institut national de la statistique au diapason des autres instituts nationaux», a-t-il fait savoir.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Ministère de l'économie forestière et du développement durable

«Promouvoir la conservation et la gestion durable de la biodiversité»

Le gouvernement congolais, représenté par Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, a procédé, mercredi 10 février 2016, à Brazzaville, à la signature d'un protocole d'accord pour l'appui à la gestion durable de la biodiversité dans l'espace Tridom interzone Congo (Etic), avec l'O.n.g internationale Wwf, représentée par Marc Languy, son directeur régional pour l'Afrique centrale. Cet accord valable, pour une durée de cinq ans, a pour but d'apporter un appui technique et financier conséquent dans l'Etic (Espace Tridom inter-zones Congo), ainsi que de promouvoir la conservation et la gestion durable de la biodiversité, le développement des activités alternatives à la chasse, au profit des communautés locales et des populations autochtones, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté.



Echange de parapheurs entre Henri Djombo et Marc Languy.

L'accord signé entre le gouvernement et l'O.n.g Wwf va permettre la mise en œuvre effective des activités de conservation et de gestion durable de la biodiversité dans les U.f.a (Unités forestières d'aménagement) Jua Ikié, Tala-Tala, Karagoua et dans le massif forestier de Djoua Ivindo.

Le parc national d'Odzala-Kokoua et sa large périphérie revêtent une importance fondamentale pour la conservation de la biodiversité du bassin du Congo, particulièrement le complexe forestier transfrontalier du Tridom (Tri national Dja-Odzala-Minkébé), situé à cheval sur le Cameroun, le

Gabon et le Congo. L'Espace Tridom interzone Congo, ayant une superficie d'environ 21.000 Km², est situé entre les districts de Ngbala, Sembé et Souanké, dans le département de la Sangha. Pour Henri Djombo, «la signature de ce protocole d'accord va nous engager ensemble dans une lutte contre le braconnage et le trafic des espèces interdites. Nous commençons à appliquer la stratégie commune africaine de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvage de l'Afrique, dans le cadre d'une coopération sous-régionale

entre le Gabon, le Congo et le Cameroun, mais aussi, entre le Congo et Wwf, dans la cadre d'un partenariat public-privé. On ne saurait mener à terme un projet, si nous n'éradiquons pas ce braconnage, si nous ne faisons pas participer les populations riveraines comme des partenaires à ce programme et si ce programme ne peut pas nous mener vers une exploitation de nos aires protégées, à travers l'écotourisme».

Pour sa part, Marc Languy a dit que l'appui du Wwf ne se limite pas aux efforts pour la gestion et le suivi de sa biodiversité. «Wwf est motivée

pour apporter son assistance financière et technique à la poursuite de ce programme qui cadre dans notre stratégie régionale d'appui à la gestion durable de la biodiversité dans l'espace Tridom», a-t-il indiqué.

Rappelons que les deux partenaires avaient, d'abord, signé un protocole d'accord, le 26 août 2005, et a pris fin en 2010. Cet accord a donné lieu à la mise en place d'un programme de conservation, basé à Sembé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Direction générale de l'A.r.c

Parfait Chrysostome Makita, installé dans ses fonctions

Nommé en conseil des ministres du 3 février 2016, comme Directeur général de l'A.r.c (Assurances et réassurances du Congo), en remplacement de Wilfrid Ossie, appelé à d'autres fonctions, Parfait Chrysostome Makita a pris ses fonctions, jeudi 11 février 2016, à la direction générale de l'A.r.c, à l'issue de la passation de services avec son prédécesseur, sous les auspices de Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre de l'économie, des finances, du budget et du portefeuille public.



Parfait Chrysostome Makita répondant aux questions des journalistes.

Pour le Directeur général sortant, tous les actifs et passifs de l'A.r.c, notamment le matériel logistique, les meubles et immeubles ont fait l'objet d'un procès-verbal transmis dans un dossier à son successeur. De tous ces documents, il ressort que la société a un actif de 12 mobiliers, répartis ainsi qu'il suit: cinq à Brazzaville, six à Pointe-Noire et un à Ouesso.

Quant à Parfait Chrysostome Makita, il a promis poursuivre l'œuvre de redressement amorcée par son prédécesseur, tout en améliorant la qualité des prestations envers les clients et les conditions de vie des agents, selon les orientations contenues dans le projet de société «Le chemin d'avenir».

Pascal BIOZI KIMINOU

Cabinet PricewaterhouseCoopers

Les partenaires édifés sur les principaux changements de la loi de finances 2016

Le Cabinet de conseils juridique et fiscal PricewaterhouseCoopers Tax and Legal a organisé, mercredi 10 février 2016, à l'Hôtel Atlantic Palace, à Pointe-Noire, un petit-déjeuner débat réunissant ses clients et partenaires sur les principaux changements et nouvelles dispositions contenues dans la nouvelle loi de finances et leur impact sur la vie des entreprises. C'était sous la direction de M. Prosper Bizitou, Conseil fiscal agréé CEMAC, Associé et Directeur général du Cabinet PricewaterhouseCoopers et sous l'animation de M. Moïse Kokolo, Conseil fiscal et associé au sein du même cabinet.

Conformément à la réglementation en vigueur, la loi de finances 2016 a été promulguée le 31 décembre 2015. Cette loi n'a pas apporté des modifications importantes au dispositif fiscal congolais, simplement parce que le législateur a pour ainsi dire voulu marquer une «pause fiscale». Mais, l'impératif de renflouer les caisses de l'Etat a quand même amené le législateur à prendre un certain nombre de mesures, qui sont plutôt des mesures de clarification ou de simplification des procédures. Dans les mesures de clarification, on peut noter, entre autres, la classification des entreprises en 4 catégories: - les très petites entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre zéro et 25 millions de Francs CFA; - les petites entreprises qui ont un chiffre d'affaires entre 25 et 100 millions de F CFA;

- les moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires va de 100 millions à 2 milliards de F CFA; - et enfin les grandes entreprises qui ont un chiffre d'affaires de 2 milliards de F CFA et au-delà. Cette catégorisation permet à l'Administration fiscale un meilleur contrôle des contribuables et contribue aussi à fluidifier ses rapports avec les entreprises. Un guichet étant affecté à chacune de ces catégories d'entreprises. A côté de cette catégorisation et concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), il y a la réduction des tranches du barème d'imposition. La loi de finance précédente comptait 5 tranches. La loi actuelle n'en compte que 4. Il y a également la réduction du taux et de la base de la tranche marginale. Auparavant, le taux était de 45% et une base qui commençait à partir de 8 millions de F



M. Prosper Bizitou (micro en main) avec M. Moïse Kokolo à sa droite.

CFA. Maintenant, le taux est de 40% pour une base de 3 millions de F CFA. Par ailleurs, pour sécuriser les recettes fiscales, la loi de finances 2016 a introduit la généralisation du paiement des impôts, droits et taxes par virement bancaire, sur un compte du Trésor public ouvert à la BEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale). Naturellement, il y a quelques exceptions mineures. Autres mesures afférentes à la simplification des procédures ou de la vie des contribuables: la reconnaissance de la garantie bancaire en matière de réclamation contentieuse. Bien que ces mesures de simplification et de clarification des procédures aient été bien accueillies par les chefs d'entreprises, il y a cependant à déplorer les contrôles intempestifs. Les

experts du Cabinet Price sont aussi revenus sur les redressements récurrents, sur lesquels ils ont attiré l'attention de leurs clients et partenaires qui sont des



Une vue des participants.

contribuables. Il s'agit généralement des redressements relatifs à l'impôt sur les sociétés, l'IRPP et tous les autres pans concernés

de la fiscalité, telles que les charges non déductibles pour lesquelles il faut respecter les conditions de forme et de fond, au risque de subir un rejet de la part de l'Administration fiscale. A la question de savoir quelles améliorations pourrait-on encore apporter, Moïse Kokolo a répondu: «Je salue d'abord la généralisation des paiements par virement bancaire, ainsi que la reconnaissance de la garantie bancaire en matière de réclamation contentieuse. Il reste, cependant, à faire de telle sorte qu'il y ait de véritables guichets uniques pour tous les impôts. Par exemple, une société qui relève de

la catégorie des grandes entreprises devrait payer tous ses impôts (titre foncier, enregistrement de contrat, paiement de l'IS,

etc.) à un seul guichet, celui des grandes entreprises. Je pense que l'Administration fiscale travaille dans le sens de regrouper tous ses services. L'objectif est d'avoir un interlocuteur unique et même un formulaire unique, pour tous les impôts».

Moïse Kokolo pense même qu'il faut saisir l'opportunité qu'offre les technologies de l'information et de la communication: «Nous sommes à l'ère informatique, il faut aller vers le télépaiement et la télé-déclaration des impôts. Cela réduira les délais et, surtout, permettra aux entreprises de tenir les délais. Tout le monde en sera content. Le fisc recevra son argent à temps et le contribuable évitera les pénalités».

Or actuellement, les entreprises sont contraintes de courir par-ci et par là. Ainsi l'enregistrement d'un terrain, c'est à l'Inspection divisionnaire de la conservation foncière; enregistrer une société commerciale, c'est au bureau de recettes de l'enregistrement du domaine et du timbre, l'impôt sur les sociétés, c'est à l'Unité des grandes entreprises (UGE), etc.

Au sortir de cette rencontre, les participants ont favorablement apprécié l'initiative du Cabinet PricewaterhouseCoopers et, surtout, la méthode pédagogique utilisée, qui permet de comprendre les méandres de la loi de finances sans trop d'efforts.

Jean BANZOUZI-MALONGA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760* + Imprimante HP 1515

145.000 FCFA HT

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

MOKABI S.A
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
An capital de Francs CFA 1 000 000
Siège Social: LOLA, B.P.: 97, Impfondo
République du Congo
RCCM n° 03-B-001-IMPFONDO

ANNONCE LEGALE

Suivant le procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, en date du 13 juin 2013, les actionnaires de la société MOKABI S.A ont adopté des décisions suivantes:

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012;
- Approbation du rapport du Commissaire aux Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012 et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes sur les comptes clos au 31 décembre 2012;
- Affectation du résultat;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, a renouvelé, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, le mandat aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, du Cabinet Ernest & YOUNG, sis Tour Nambemba, avenue Amilcar Cabral, à Brazzaville, représenté par Monsieur Ludovic NGATSE.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'Impfondo, en date du 16 décembre 2015, du procès-verbal de l'Assemblée Générale sous le numéro 04.

Pour avis.

C.e.c (Conférence épiscopale du Congo)

Les évêques interpellent les chrétiens à vivre la miséricorde aujourd'hui

La C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) a tenu, du 1^{er} au 7 février 2016, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, sa 44^{ème} Assemblée plénière, sous le thème: «*Miséricordieux comme le Père*», «*Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux*» (Luc 6, 36), sous le patronage de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c. A l'issue de cette Assemblée plénière, les évêques ont publié un message dans lequel, ils interpellent les ouvriers apostoliques et les fidèles laïcs à vivre la miséricorde aujourd'hui. Voici un large extrait du message des évêques dont l'intégralité est disponible sur le site Internet de La Semaine Africaine (www.lasemaineafricaine.net).

«*Fils et filles bien aimés, au terme de notre Assemblée plénière, nous sommes tous invités à être «miséricordieux comme le Père».* C'est dire qu'il nous faut cultiver la compassion de Dieu, sa tendresse et son amour qui sont expression de sa miséricorde infinie. Aussi, voulons-nous lancer un appel vibrant aux ouvriers apostoliques, aux fidèles laïcs du Christ, aux jeunes et enfants, aux Hommes politiques, à la force publique, aux medias et à toutes les personnes de bonne volonté.

Aux ouvriers apostoliques

Aux ouvriers apostoliques (prêtres, personnes consacrées), nous vous exhortons à accomplir davantage, dans vos divers milieux de vie et d'apostolat, des gestes qui révèlent la miséricorde de Dieu. Le monde a besoin de témoins qui vivent et enseignent le pardon, la réconciliation et l'unité. Soyez ces témoins au milieu de vos frères et sœurs. Aidez-les à faire l'expérience de la miséricorde de Dieu dans leurs vies, à prendre des initiatives de miséricorde, de paix, de réconciliation et de justice dans la famille et dans la société. Soyez attentifs aux malades et à ceux qui souffrent de la solitude. Que l'exemple du Bon Samaritain inspire votre action pastorale et missionnaire (Lc 10).

Aux fidèles laïcs du Christ

Peuple de Dieu, souvenez-vous que par votre baptême, Dieu a fait de vous un peuple de prêtres, de prophètes et de rois. Vivez votre vocation au service de Dieu et du prochain. Le monde d'aujourd'hui, dit «*moderne*», nous présente plusieurs phénomènes qui portent atteinte aux valeurs de justice, de paix, de bien-être social et de miséricorde. Tout cela est un signal qui rappelle au chrétien le retour à Dieu. Dans la société, gardez présent à l'esprit que: «*Vous êtes sel de la terre et lumière du monde, le vain dans la pâte*» (Mt 5, 12). Prenez davantage conscience de ce que vous êtes devenus par votre baptême. Continuez ce que vous faites déjà individuellement et collectivement comme œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Vivez la charité fraternelle en vous distinguant par des bonnes actions (BA). Soyez à tous égards «*miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux*» (Lc 6,

36). Nous vous assurons de notre prière et de notre bénédiction.

Aux enfants et jeunes

Chers enfants et jeunes, la miséricorde, c'est l'amour qui pardonne et apprend à pardonner. Elle est la seule riposte qui désarme la violence, la haine et le péché. A vous, nous demandons de fuir la violence et tout acte qui entraîne la haine et la division. Soyez vigilants pour ne pas vous laissez tromper ou séduire par les marchands d'illusion. Votre bonheur dépend de ce que vous faites. Vous êtes le présent et l'avenir de notre pays, suivez les bons exemples. Vivez et témoignez de la miséricorde de Dieu dans vos différents milieux de vie. Avec Saint Jean-Paul II, nous vous disons: «*Soyez les sentinelles du matin*», que votre vie quotidienne soit dominée par des actes de bonté, de générosité, de compassion, pour rendre gloire à Dieu par votre jeunesse.

Nous, vos Pasteurs, condamnons énergiquement le phénomène de vandalisme actuel illustré par des groupes de jeunes et adultes appelés: Bébés Noirs, Bébés Rouges, Bébés Lilis, Kulunas et Katas katas, qui terrorisent les populations. Malheur aux réseaux mafieux qui les entretiennent et les manipulent en vue d'actes d'incivisme notoires qui déstabilisent la paix sociale.

Aux hommes politiques

Aux hommes politiques de notre pays, nous disons que la miséricorde est un acte politique par excellence, à condition de définir la politique dans son sens le plus noble, c'est-à-dire, la prise en charge de la famille humaine à partir des valeurs éthiques, dont la miséricorde est une composante principale, qui s'oppose à la violence, l'oppression, l'injustice et l'esprit de domination. Nous vous invitons, par la miséricorde de Dieu, à ne pas faire de la politique le lieu de règlement de comptes, ni de résolution de vos conflits d'intérêt. «*Le domaine de la politique, dit le Pape Pie XI, est le champ de la plus vaste charité, la charité politique*». Ainsi, dans la gestion des affaires de notre pays, ne vous limitez pas à vos intérêts personnels; au contraire, cherchez à privilégier le bien commun, pour donner au Congo un souffle nouveau (Message de Noël des Evêques du Congo,



Les évêques du Congo posant pour la postérité.

n° 6-7). «*Il est souhaitable que le langage de la politique et de la diplomatie se laisse aussi inspirer par la miséricorde, qui ne donne jamais rien de perdu*» (Pape François, Message de la 50^{ème} Journée des communications). Dès lors, dans votre engagement politique, faites preuve d'humanité donc de miséricorde, de justice, de paix et d'unité. Notre Dieu est un Dieu miséricordieux qui pardonne certes mais qui nous invite à faire de même. Le pardon implique la metanoïa (la conversion) et pousse à créer la paix. Soyez des artisans de paix, de réconciliation, de justice et de vérité.

La période électorale est souvent un moment d'angoisse dans notre pays. Vous êtes tenus à une organisation claire et juste des élections. Celles-ci se gagnent dans les urnes. Veuillez donc prendre toutes les garanties nécessaires pour qu'aucun droit ne soit lésé et qu'aucune manifestation ne perturbe la bonne tenue des élections et la paix dans notre pays.

D'où notre adresse au Futur Président de la République qui sortira des urnes: qu'il s'engage à sauver la nation en imprimant un nouvel agir. Nous avons déjà écrit sur les Antivaleurs (Cf. Message de la 41^{ème} Assemblée Plénière des Evêques du Congo en 2013) qui sont encore bien présentes, trop présentes; qu'il travaille à chasser l'impunité dans la gérance de l'Etat, en s'engageant pour la justice, pour le bonheur de chaque citoyen en punissant la corruption, en renouvelant la commission anti-corruption afin que l'impunité ne nous replonge pas dans ce qui détruit la nation. Qu'il œuvre pour un vrai dialogue national, qu'il accorde une attention particulière aux détenus qui ont une santé fragile et qu'il manifeste une plus grande diligence pour que justice soit faite en faveur de ceux qui sont en attente de procès en cette année du Jubilé de la miséricorde.

A la force publique

Aux hommes et aux femmes de la force publique chargés d'assurer la protection des personnes et des biens et l'intégrité territoriale de ce beau pays que Dieu nous a donné: assurez votre service comme un sacerdoce pour le bien et la tranquillité de tous. Nous sommes conscients des exigences de votre métier, mais cela ne vous dédouane pas d'obéir aux ordres de la hiérarchie. Les échéances électorales qui s'annoncent, exigent de chacun de vous une disponibilité de corps et d'esprit avec par-dessus tout le respect de l'homme dans sa dignité, afin de «*respecter le jeu démocratique... Votre mission est noble en cette période des élections pour garantir la paix et la sécurité pour le bien de tous*» (Message des Evêques du Congo du 4 octobre 2015). Le peuple sait compter sur vous, alors ne le décevez pas. Aidez le peuple, tout le peuple à chasser la peur. Nous vous invitons à accomplir votre devoir avec un esprit républicain et responsable afin que votre travail intègre l'œuvre miséricordieuse du Père qui veut que chaque homme vive en paix sur la terre. A la fin chacun pourra dire: «*Je n'ai fait que mon devoir*» et je l'ai bien fait.

Aux médias

Dans son Message à l'occasion de la 50^{ème} journée des Communications dont le fil conducteur a effectivement été «*Communication et miséricorde: une rencontre féconde*», le Pape François a mis un point d'honneur à relever l'importance de la communication et son impact sur la personne humaine en particulier, et les communautés en général. En effet, les communicateurs sont à la fois des éveilleurs de conscience et des faiseurs d'opinions. A ce titre, il leur incombe de faire preuve d'une «*audace positive*». Le Pape François leur fait observer qu'«*il est facile de céder à la tentation (...) d'alimenter les flammes de la défiance, de la peur, de la haine. Il faut, au contraire du courage pour orienter les personnes*

dans des processus de réconciliation; et c'est justement cette audace positive et créative qui offre de vraies solutions à de vieux conflits, et l'occasion de réaliser une paix durable», a-t-il ajouté.

Nous, vos Pasteurs, vous exhortons à faire grandir la communion entre les Congolais et, à ne jamais démolir ou briser la relation et la communion. A vous aussi, la mission d'être au service de la vérité et de l'annoncer même quand il faut condamner le mal avec fermeté. En tant qu'enfants de Dieu, nous sommes appelés à communiquer avec tous, dans la vérité, sans exclusion. Il va sans dire que les paroles peuvent établir des ponts, favoriser la rencontre, l'inclusion et le «*vivre ensemble*», tout comme elles sont capables de dresser les uns contre les autres, d'ériger des barrières entre les personnes et au sein des communautés. L'unité, la paix et la réconciliation du Congo dépendent aussi de votre savoir-faire. Soyez conscients de cela.

Chers communicateurs, le Congo, notre beau pays, qui traverse avec une appréhension justifiée ou non une période transitoire de sa tumultueuse histoire a, plus que jamais, besoin de ces communicateurs dont le Pape François dresse ici le profil. Nous comptons sur votre bonne volonté.

Aux hommes et femmes de bonne volonté

Nous vous savons gré de l'attitude dont vous faites montre vis-à-vis de vos frères et sœurs du Congo et de la terre entière, «*notre maison commune*». Cela témoigne combien vous êtes ouverts à la misère et travaillez sans contester à y remédier. Par là, vous devenez les relais de la grâce et de l'amour miséricordieux dont le Christ est le sacrement. Nous vous adressons cet

appel: gardez le même élan et le même zèle à vouloir et servir le bien. Ce bien, en effet, contribuera à la normalisation des rapports des hommes entre eux et avec l'ensemble des réalités qui composent notre «*maison commune*»

(Pape François, Lettre encyclique *Laudato Si'*, n°1). Œuvrez donc avec force et amour à matérialiser ce bien au moyen des œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles qui alors mèneront à une écologie intégrale pour le bien de tous: «*Je voudrais donc inviter toutes les personnes de bonne volonté à redécouvrir le pouvoir de la miséricorde de guérir les relations déchirées et de ramener la paix et l'harmonie entre les familles et dans les communautés*» (Pape François, Message de la 50^{ème} Journée des communications).

Conclusion

Fils et filles bien aimés, les paroles du sermon sur la montagne «*Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde*» (Mt 5, 7), lesquelles indiquent l'amour-miséricorde, sont une synthèse de toute la Bonne Nouvelle. Etre miséricordieux est un don de Dieu, car «*Tout en lui parle de la miséricorde*», mais aussi une possibilité du cœur humain, à s'ouvrir à Dieu et l'imiter dans son agir en cultivant sa compassion, sa tendresse, son amour et sa bienveillance à l'égard de tous sans préjugés. Nous vous invitons à redécouvrir l'amour de Dieu qui pardonne et redonne vie en se réconciliant avec les autres, surtout envers celui à qui on a fait du mal et en transmettant aux autres le même pardon et le même amour. Avec toute l'Eglise qui vit et annonce la miséricorde, nous pouvons chanter comme le Psalmiste: «*Misericordia Domini in aeternum cantabo*» traduit par «*la miséricorde du Seigneur à jamais je la chanterai*» (Ps 89, 2). Que le Dieu de miséricorde vous bénisse tous et bénisse notre cher et beau pays le Congo et que Marie Mater Misericordiae (Mère de miséricorde) nous aide à devenir nous aussi: «*Miséricordieux comme le Père*».

L'intégralité du message des évêques sur notre site internet



APPEL A CANDIDATURE

L'IFC recrute un ou une ASSISTANT(E) AGENT COMPTABLE à l'Institut français du Congo à Brazzaville pour une prise de fonction à partir du 14 mars 2016.

L'assistant(e) de l'agent comptable devra assurer la continuité du service comptable sur le site de l'IF Congo Brazzaville. À ce titre, il ou elle devra être en capacité de remplir toutes les missions courantes dévolues à une agence comptable:

- tenue de la caisse, paiement des mandats, encaissements des titres, conservation des pièces et valeurs, tenue de la comptabilité au quotidien, suivi des comptes de tiers, ajustement des comptes, traitement des comptes de disponibilité, classement, préparation du compte financier.

L'IF du Congo a un site sur Pointe-Noire dépendant de l'agence comptable. L'assistant(e), avec l'agent comptable, devra suivre et prendre en charge les opérations du régisseur : réceptionner, vérifier et traiter les pièces qui parviendront de ce site.

Connaissances professionnelles:

- Connaissance des processus comptables de l'engagement au paiement;
- Rapprochement bancaire;
- Ajustements comptables;
- Suivi des comptes de tiers;
- Notion de contrôle interne;
- Notion de suivi d'inventaire;
- Rôle de caissier ;
- Savoir établir un bilan comptable et

connaître les opérations de fin de gestion (balances, amortissements, provisions, résultat);

- Connaissance des outils bureautique ;
- Sera amené à classer et préparer l'envoi des comptes financiers.

Qualités personnelles:

- Rigueur;
- Discrétion;
- Disponibilité (en qualité de caissier travail le soir et WE possible);
- Fermeté.

Horaires:

Toutes les après-midi de 13h00 à 18h30, ce qui correspondra à l'ouverture de la caisse.

Du lundi au vendredi, possibilité d'être amené à travailler les samedis, dimanches et en soirée (roulement à plusieurs agents selon planning).

Procédure de recrutement:

Le dossier de candidature sera constitué d'une lettre de motivation impérativement dactylographiée, un curriculum vitae, la copie des diplômes, etc.

Les candidats adresseront leur dossier de candidature intitulé impérativement AACR avant le 26 février 2016 délai de rigueur, par courrier, auprès du secrétaire général de l'IFC, place de la République, B.P 2141 - Brazzaville ou, par courriel intitulé impérativement AACR à l'adresse suivante : sg@institutfrancais-congo.com

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire

Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
B.P: 13.273/Tél.: (242) 05 522.96.23/06 952.17.26/ E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

CONGO TOWERS SA

Société anonyme unipersonnelle
Au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siège social: avenue Amilcar Cabral, centre-ville, Boîte Postale: 1038
Brazzaville, République du Congo
RCCM: 11 B 2566

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires du 09 décembre 2015, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 26 janvier 2016, l'actionnaire unique de la société CONGO TOWERS SA, société anonyme unipersonnelle au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale, numérotées de un (01) à mille (1.000), entièrement libérées et attribuées à l'actionnaire unique, ayant son siège social à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, centre-ville, B.P: 1038, République du Congo, immatriculée au registre de commerce

et du crédit immobilier sous le numéro 11 B 2566, a décidé de la dissolution anticipée de la société pour défaut de fonctionnement.

En conséquence de cette dissolution, le patrimoine de la société CONGO TOWERS SA est transmis à l'actionnaire unique.

Dépôt légal a été effectué le 1er février 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 16 DA 83.

Pour insertion légale,
Maître Sylvert Bérenger
KYMBASSA BOUSSI

INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE

DATE : 12 février 2016

REFERENCE: RFP/CEDAP/001/2016

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission pour le recrutement de deux (2) sociétés pour la fourniture des services de sérigraphie au PNUD Congo Brazzaville et aux autres Agences du Système des Nations intéressées dans le cadre de l'établissement d'un Accord à long Terme (LTA) . . Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions doivent être déposées jusqu'au 11 mars 2016 à 17h30 à l'adresse suivante:

Programme des Nations Unies pour le développement
Angle Avenue Foch/Rue Behagle, Centreville
B.P.: 465 Brazzaville, République du Congo
A l'attention de : Monsieur Anthony Ohemeng-Boamah
Et porter la mention:« RFP pour la fourniture de services de sérigraphie»

Votre soumission doit être rédigée en français et assortie d'une durée de validité minimum de 90 jours.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l'exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l'ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

la soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités

du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante:

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant:
http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,

Mohamed Abchir
Représentant Résident Adjoint

Lutte contre les violences faites aux femmes

L'O.d.d.h.c publie son rapport sur les différents cas de violence

L'O.d.d.h.c (Organisation pour le développement et les droits humains au Congo) a rendu publique, au cours d'une conférence de presse donnée lundi 2 février dernier, à Brazzaville, le rapport de son enquête sur les violences faites aux femmes, enquête menée dans les départements de Brazzaville, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Il ressort de ce rapport que des pesanteurs d'ordre sociologique (coutumes, familles...) empêchent les victimes de dénoncer les auteurs de violences.

Pour Sylvie Nadège Mfoutou Bango, coordonnatrice de l'Oddhc, «après ces actions menées par les femmes dans les différents départements ciblés, plusieurs cas concrets des femmes/ filles violentées ont été recensés, parmi lesquels la battue, l'inceste dans les foyers, les viols dans les foyers dont les auteurs sont soit le mari soit un autre membre de la famille, les injures ou insultes, etc.». Ces actes de viol et d'inceste sur les jeunes filles, à en croire



Une vue de la conférence de presse au siège de l'O.d.d.h.c.

les femmes qui ont mené l'enquête, sont de plus en plus courants et passent sous silence. Parfois, ils font l'objet de transaction au sein des familles concernées pour «ne pas souiller l'honneur» de la famille et partant éviter, des éventuels tracas. Ainsi, l'auteur du crime peut toujours continuer à courir sans être inquiété. Parmi les causes justifiant ce silence ou pareille attitude: la peur de braver les coutumes, la famille, les stigmatisations de la société, ainsi que le manque d'autonomie financière des victimes. La coordonnatrice de l'O.d.d.h.c a expliqué, en outre, que les victimes, pendant les réunions de sensibilisation, avaient décidé de dénoncer les auteurs des violences, afin de défendre

leurs droits, malheureusement plusieurs d'entre elles ont abandonné le processus d'assistance juridique, pour diverses raisons; elles sont restées silencieuses. Eu égard à toutes ces réticences, l'O.d.d.h.c, pour l'avenir, suggère de renforcer les actions de sensibilisation sur les violences faites aux femmes/filles; de créer un centre permanent d'écoute pour les femmes/filles victimes des violences dans les départements cibles du projet; de renforcer l'accompagnement médical, juridique et judiciaire des victimes; d'identifier, au préalable, les lieux et avoir l'accréditation auprès des Ministères concernés afin de faciliter la collecte des cas des victimes de violences.

Viclaire MALONGA

Fondation perspectives d'Avenir De nombreux jeunes formés à la sécurité routière

«La sécurité routière dans le monde», c'est le thème générique de l'atelier de formation organisé par la Fondation Perspectives d'Avenir, du 10 au 11 février 2016, à son siège, au profit de 79 jeunes de Brazzaville, admis à l'examen du permis de conduire. Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de formation qualifiante, a été ouverte par Roland Kongo, assistant chargé de la formation qualifiante à la Fondation perspectives d'Avenir, en présence du colonel Faustin Selenguendé, responsable de la formation à l'école de police.



Des jeunes ayant satisfait à l'examen du permis de conduire.

Conformément aux textes en vigueur, la Fondation perspectives d'Avenir a sollicité l'organisation d'une session spéciale de permis de conduire auprès de la D.d.t.t (Direction départementale des transports terrestres) pour l'examen de 156 candidats formés dans sept auto-écoles différentes. A l'issue dudit examen, 79 jeunes ont été déclarés admis sur les 156 candidats. Roland Kongo a relevé, à cette occasion, que former les jeunes à conduire n'est pas suffisant. «Nous souhaitons avoir des conducteurs responsables sur la route, respectueux des autres usagers et piétons, mais aussi soucieux de la vie humaine. Parmi ces jeunes, certains pourront faire de la conduite

leur métier, pour gagner leur vie, pour d'autres, la conduite pourrait être un atout indispensable, pour obtenir un travail ou encore un moyen de se faciliter la vie au quotidien», a-t-il dit. Développant le thème: «La sécurité routière dans le monde», le colonel Faustin Selenguendé a défini la sécurité routière comme l'ensemble des mesures visant à éviter les accidents de la route ou à atténuer leurs conséquences. Elle a pour but d'assurer la sécurité des usagers de la route: piétons, automobilistes, motards, cyclistes, etc. La sécurité routière repose sur cinq piliers, à savoir: la loi, les routes, les véhicules, le comportement et les soins (cas d'accidents). Concernant la sécurité routière dans le monde, le responsable de la formation a déclaré: «La sécurité routière dans le monde est une notion complexe; elle a été amplifiée vers les années 2011, au niveau des nations Unies. Aujourd'hui, les accidents représentent un facteur très important de mort au niveau du monde, l'action a été entreprise en 2011, pour arrêter ce

phénomène et certaines mesures ont été prises au niveau mondial». Outre le thème générique, d'autres sous thèmes ont été développés par le colonel Faustin Selenguendé. On peut citer: «La sécurité routière au Congo», «Les notions sur le permis de conduire, son obtention et son fonctionnement», «Les causes des accidents», «Comment éviter et examiner les accidents?». «Les statistiques, a fait savoir le colonel Faustin Selenguendé, ont montré que les jeunes, dont l'âge varie entre 15 et 29 ans, subissent des décès sur la voie publique. Avoir un permis de conduire, c'est une bonne chose, mais l'important est d'adopter un bon comportement et de se respecter entre usagers.» Rappelons que la mission de la Fondation perspectives d'Avenir est de faciliter l'employabilité des jeunes, en particulier, ceux issus des familles démunies, en leur donnant la possibilité d'avoir un métier pouvant assurer leur avenir.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coopération militaire

Deux nouveaux attachés de défense accrédités au Congo: le Cl. Abdel-Khairi Vissia Tougodi et le Ltc. Salim Attila T.

Deux nouveaux attachés de défense ont été accrédités au Congo: le colonel Abdel-Khairi Vissia Tougodi, attaché de défense près l'ambassade du Tchad et le lieutenant-colonel Salim Attila Tosum, attaché de défense près l'ambassade de la Turquie, avec résidence à Kinshasa (R.D.C). Les deux officiers ont été présentés lundi 28 décembre 2015, au Cercle mess des officiers, à Brazzaville, aux hautes autorités congolaises en charge des questions de défense et de sécurité tant au niveau politique que militaire. En présence de Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale; des chargés d'affaires du Tchad et de la Turquie au Congo.

Pour le colonel Jean Aimé Ignoumba, directeur des relations internationales et de la coopération militaire, représentant le directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, cette cérémonie s'est inscrite en tenant compte de la principale référence de l'action de la Direction générale des affaires stratégiques et de la coopération militaire, au titre de l'année 2015, laquelle demeure la directive et la lettre de mission du ministre en charge de la défense nationale. Et conformément à la pratique diplomatique, la présentation officielle de ces deux attachés de défense est



Abdel-Khairi Vissia Tougodi et Salim Attila Tosum.

un acte de mise en œuvre des orientations du président de la République, chef suprême des armées, M. Denis Sassou-Nguesso. Présentant la biographie et les états de service des deux attachés de défense, le colonel Ignoumba a déclaré: «Le Tchad et le Congo entretiennent des relations de coopération militaire soutenue grâce à la clairvoyance et à la volonté renouvelée des chefs d'Etat des deux pays de faire de l'espace C.e.e.a.c une zone de paix tournée vers le développement, par la mutualisation de leurs ressources et de leurs énergies créatrices. C'est, donc, pour poursuivre et renforcer cette coopération militaire que le colonel Abdel Khairi Vissia Tougodi, a été désigné, pour assumer les fonctions d'attaché de défense près l'ambassade du Tchad». Né le 1er janvier 1975, à Bongor Silé II, le colonel Abdel-Khairi Vissia Tougodi a intégré les Forces armées tchadiennes en 1993. Dans le cadre de sa formation militaire, il est titulaire, entre autres, des diplômes suivants: Brevet de l'académie militaire obtenu au Soudan; brevet d'artillerie décroché à Oran, en Algérie; diplôme d'administration mi-

litaire, certificat fondamental aux opérations de maintien de paix, diplôme d'Etat-major, tous obtenus à Koulikoro, au Mali; diplôme de gestion publique et management, certificat de sécurité internationale et diplôme d'études de défense et stratégie (Université de la défense), tous décrochés en Chine. Sur le plan professionnel, le colonel Tougodi a occupé plusieurs fonctions dont celle de directeur de la sécurité rapprochée du président de la République, fonction qu'il a exercée pendant des années. En promulguant la loi autorisant la ratification de l'Accord de coopération militaire et technique entre les Ministères de la défense nationale du Congo et de la Turquie, a expliqué le colonel Ignoumba, le président du Congo a ouvert la voie à une coopération militaire fructueuse avec la Turquie. Aussi, le renforcement de cette coopération se fera-t-elle avec le lieutenant-colonel Salim Attila Tosum, né en 1973. Entré à l'école des officiers en 1992, il a intégré l'armée de terre en 1996. Il fait partie du corps des transports de l'armée de terre.

Alain-Patrick MASSAMBA

Congo-Banque mondiale

Mme Yvonne Adélaïde Mougany sollicite une rallonge du projet Pade

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, a conféré en son cabinet, jeudi 4 février 2016, avec la délégation de la Banque mondiale, conduite par Mohamadou Hayatou, spécialiste en développement du secteur privé, accompagné de Joseph Mbossa, coordonnateur dudit projet. Objectifs de la rencontre: faire l'état des lieux du projet Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie congolaise); superviser les axes prioritaires, déjà, entrepris et évaluer les principales missions qui lui étaient assignées depuis 2011, date de son démarrage.

Pour le représentant de la Banque mondiale, le Congo a fourni d'énormes efforts quant à la réalisation de ce projet, notamment dans le volet des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, pour une diversification véritable de l'économie congolaise et le développement du climat des



La délégation de la Banque mondiale, du Pade et les cadres du ministère, autour de Mme Mougany.

affaires. Mme Yvonne Adélaïde Mougany, quant à elle, estime que ce projet qui arrive à son terme a permis au secteur des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat d'amorcer le dialogue public-privé; d'accompagner les entreprises dans la formation des compétences, afin de déceler les chaînes de valeurs, notamment avec les maraîchers dans la fabrication du manioc, pour une vision plus large

de l'économie congolaise hors pétrole. «Ce projet prometteur a permis aux jeunes de bénéficier de près de 500 emplois dans différents hôtels de la place. Mais, beaucoup reste à faire et, nous sollicitons le renouvellement de ce contrat, afin de parachever les activités non encore réalisées dans le secteur des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat», a-t-elle dit.

Pascal BIOZI KIMINOU

J'aime lire La Semaine Africaine

L'intermédiation financière est-elle aujourd'hui efficace en Afrique?

La finance en Afrique demeure un vaste sujet, tant beaucoup a été fait et, paradoxalement, tant beaucoup reste à faire. Les instruments de la finance existent; les banques, les établissements de microfinance, les établissements financiers travaillent suivant les règles de l'art et sont globalement efficaces. Leurs activités en faveur d'une clientèle qui s'élargit chaque jour sont continuellement en hausse. Et dans l'ensemble, ces établissements se portent bien. Prudents et responsables, ils n'hésitent pas également à innover pour offrir des produits adaptés aux besoins de la clientèle.

Dans nombre de pays africains et au Congo en particulier, l'industrie financière fait partie de la vitrine moderne de l'économie. Le taux d'accès aux services financiers progresse dans les grandes villes, comme dans les localités de l'arrière-pays reliées aux centres urbains. L'épargne captée par les établissements régulièrement agréés concerne de plus en plus de populations, y compris parmi les plus modestes. De même que les possibilités de crédits augmentent. L'enracinement social de la microfinance, la diversification de l'actionnariat bancaire dans l'ensemble, l'émergence d'une classe moyenne possédant à la fois une capacité d'épargne et un pouvoir d'achat, la volonté individuelle de s'insérer socialement par une activité productive durable contribuent à amplifier ce phénomène. Les chiffres sont disponibles. On pourrait les empiler pour étayer ce constat, mais ce n'est pas l'essentiel de la présente analyse.

Dans le contexte du Congo-Brazzaville, l'évolution de l'activité bancaire peut être considérée comme positive. Il reste, cependant, qu'une frange de la population, et c'est un euphémisme dans un pays en développement, n'a pas encore accès au financement bancaire. De ce fait, nul doute que des vocations entrepreneuriales se perdent, des idées peuvent être lumineuses de création de richesses disparaissent, des projets d'entreprises n'aboutissent pas, faute de financements. Les Etats, à défaut du rendement optimal de l'impôt en raison du niveau de l'informel dans l'économie réelle, et à cause d'une certaine atonie des marchés financiers locaux, se sont souvent tournés vers les bailleurs de fonds internationaux. Des particuliers, soucieux de consommer, d'entreprendre ou d'investir dans l'immobilier par exemple, se résignent au financement informel, tandis que certaines entreprises individuelles fragiles tentent de survivre entre le manque de financement et les aides informelles multiformes, avant probablement de disparaître.

De l'observation du fonctionnement de l'industrie bancaire dans le pays et dans la sous-région, il ressort que l'offre de services financiers apparaît en définitive inférieure à la demande. L'évolution de l'offre, quoiqu'en progression, suit son propre rythme, en accord sans doute avec les contraintes du marché. Fort de ce constat, les autorités bancaires (Etats, régulateurs et les professionnels du secteur) ont réagi dans deux directions: l'amélioration du cadre général et un regard utile sur le renforcement de la qualité de la demande de crédit par une réflexion pertinente sur les freins au financement (1) et la mise en œuvre des mesures incitatives en direction des banques pour accroître la quantité de crédits distribués afin de la porter au niveau de la demande (2).

Ces différentes pistes, si pertinentes soient-elles, semblent en réalité en dessous du problème. En effet, en dépit de progrès indéniables, la finance congolaise et la finance africaine semblent faire face à un blocage. Le problème fondamental paraît être celui de

l'inadéquation institutionnelle. Cette inadéquation se traduit par un déséquilibre profond entre le type d'institutions financières présentes en Afrique (subsaharienne en développement) et la spécificité de la demande de financement dans un contexte de pays en développement où le secteur privé local est encore faible et où les capitaux longs nécessaires à l'investissement de même nature sont rares. Les différentes réformes entreprises dans ce secteur sont en elles-mêmes cohérentes. Elles ont certainement permis de résoudre des problèmes techniques à différents niveaux. Mais, il s'agit à présent de se poser la question de l'efficacité globale de la finance africaine ou de la finance en Afrique. La valeur intrinsèque de chaque établissement de crédit n'est pas en cause. Elle est même généralement satisfaisante. La question est celle de savoir si le dispositif d'ensemble (les instruments existants, les stratégies des acteurs du secteur, l'état des financements offerts, etc.) est de nature à ouvrir ou non un cercle vertueux susceptible de permettre l'enrichissement du plus grand nombre et particulièrement de ceux qui entreprennent. Autrement dit, est-ce que l'intermédiation financière est aujourd'hui efficace en Afrique? Le débat récurrent sur la faiblesse des garanties bancaires comme principal facteur explicatif du sous-financement de l'économie ne révèle-t-il pas le contraire?

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réflexion en rapport avec cette problématique, on peut, avec des mots simples, mettre en exergue deux aspects qui me semblent importants:

a-) la place de l'informel dans la compréhension des modes et circuits de financement dans la société;

b-) le chaînon manquant de la démarche de valorisation de l'industrie bancaire en Afrique.

1- La finance africaine et la finance de l'ombre

Sans pouvoir donner de chiffres précis et pour cause, l'on peut constater la réalité de l'économie informelle dans nombre de pays africains. Le secteur de la finance ne fait pas exception. Nombre d'activités socio-économiques, nombre de contrats sans écrit et actés par la parole donnée se traduisent par des transactions monétaires.

Au sein d'une même famille ou entre amis, entre collègues de bureau ou au quartier, ces transactions sans support existent. Elles se nouent et se dénouent plus ou moins bien. Cette finance de l'ombre «désintermédiée» et dématérialisée est une part de la finance africaine. Elle n'a pas pris le train de la bancarisation. Elle n'a pas réussi à s'insérer dans celui de la microfinance. De toute évidence, elle est restée en marge des tentatives de régularisation. Dès lors, la question qu'on peut se poser est celle de savoir si cette finance, qui a déjà inventé ses propres instruments de fonctionnement, accèdera à la reconnaissance des régulateurs. Dans le prolongement de ce questionnement, peut-être devrait-on parler



Par J.C. Ondaye-Ebauh.

de finance parallèle sans aucune possibilité d'encadrement réglementaire.

Pour le régulateur, la tâche n'est pas aisée. Il doit prendre le temps d'assimiler une activité qu'il ne connaît pas. Une activité qui porte des risques certes, mais qui pourrait aussi receler des gains ou des avancées significatives pour la finance. En principe, la régulation vise une activité qui existe déjà et le «timing» de l'intervention du régulateur est particulièrement important. Alors qu'une intervention tardive laisse prospérer des risques pour la stabilité financière, une intervention précoce peut étouffer une initiative porteuse d'innovation. Pour ces activités inhabituelles, la régulation peut également prendre des formes nouvelles et décentralisées au plus près de l'action, afin de permettre aux régulateurs de se consacrer à l'essentiel c'est-à-dire le suivi des structures plus classiques.

Il a fallu aux autorités monétaires beaucoup de courage et de perspicacité pour reconnaître la valeur de la microfinance. Peut-être faudrait-il poursuivre cet effort d'analyse de l'inconnu, pour mieux appréhender ce que nous apprennent ces différentes manifestations de l'innovation des pratiques financières hors-cadre. La reconnaissance officielle et aujourd'hui internationale de la finance islamique constitue une bonne illustration de cette idée. En effet, à contre-courant des règles communément admises, la finance islamique a pour élément déterminant le bannissement de l'intérêt dans les transactions financières plus précisément dans les opérations de prêts d'argent. Ainsi donc, le principal moteur du crédit, la traduction la plus courante du risque de crédit qu'est le taux d'intérêt est purement et simplement abandonné sans que l'édifice financier ne s'écroule. C'est la confirmation de l'évidence selon laquelle, en finance comme dans tous les autres domaines de la vie socio-économique, il faut partir des idées pour construire les schémas de fonctionnement. Les produits financiers traduisent à cet égard des montages qui reflètent des principes, des idées, des volontés à formaliser dans des contrats adaptés. Et visiblement, la finance islamique a réussi. Elle a des institutions crédibles, des volumes de transactions appréciables et une clientèle de plus en plus nombreuse.

La finance islamique n'est plus informelle. Elle est encadrée dans les valeurs culturelles ou religieuses des populations concernées. La finance islamique a donc certainement existé longtemps dans l'ombre avant d'être trouvée et valorisée par les institutions et les autorités compétentes. Peut-on, dans le contexte proprement africain, engager le même processus? C'est-à-dire à partir des habitudes culturelles et des réalités presque intangibles créées, ayant une traduction en termes de transactions monétaires, construire des instruments

d'une finance africaine qui soit à la fois efficace et populaire?

Si l'on veut bien se donner la peine de revenir aux sources du métier pour intégrer le fait que le facteur-clé du développement de la finance, c'est la confiance mutuelle entre ceux qui offrent les services financiers et ceux qui sont censés y recourir, il nous faut élargir le cadre d'analyse pour savoir si, aux plans technique, sociologique et culturel, l'offre est bien adaptée à la demande. En volume, certainement pas encore, mais est-ce bien là la seule inadéquation?

2- La finance africaine et le chaînon manquant du raisonnement

Dans les pays avancés, la finance classique finance les besoins de consommation et les investissements des ménages. Elle finance aussi les entreprises. Elle tire vers le haut la production des biens et services de grande consommation, en donnant aux ménages les moyens d'y accéder. Elle offre, par ailleurs, aux producteurs, donc aux entreprises, les concours financiers qui permettent d'assurer la production à travers le financement des besoins de trésorerie ainsi que l'investissement. Ainsi, l'intermédiation permet non seulement d'accroître les ressources des banques par une collecte efficiente des dépôts, mais elle met également les banques en position d'alimenter, par le crédit, la machine de la production au bénéfice des entreprises et de leurs clients qui se trouvent être aussi clients des banques.

L'on peut alors percevoir clairement le rôle de l'industrie bancaire dans le processus de création de richesses dans la société. Il y a, dans le fonctionnement de la finance, un double pari:

1- le pari des personnes physiques ou morales qui font le choix de confier la gestion de leur épargne à des institutions dont c'est le métier. Cette démarche reflète à la fois la confiance dans la valeur des contrats, la confiance dans les institutions que sont les banques, les juges, l'Etat et les superviseurs et la confiance dans l'avenir et dans la prospérité individuelle et collective. C'est pourquoi le premier signe inquiétant de la faillite bancaire, c'est le retrait incontrôlé et frénétique des avoirs par les clients gagnés par la peur de tout perdre, à la suite de la perte de confiance dans l'établissement. Chacun peut à cet égard mesurer l'impact de la rumeur sur la stabilité bancaire. Par conséquent, lorsque dans une société, la culture sociale donne autant de valeur à la rumeur qu'à l'information, les bases du déficit de confiance sont posées pour longtemps, et ceci bien évidemment au détriment de l'essor de la finance. A ce titre, l'apparition d'Internet, qui favorise sous d'autres cieux la réalisation des opérations bancaires à travers la simplification des procédures administratives, peut devenir une nouvelle source d'instabilité financière dans les pays en développement, en raison de la profusion d'informations ou de simples rumeurs diffusées sans la moindre précaution. Il existe peu de perspectives de développement de la finance dans un contexte socio-culturel qui crée, entretient, diffuse et aime la rumeur.

2- le second pari est fait par les institutions financières qui font, à leur tour, le choix d'accompagner leurs clients (particuliers et entreprises) dans la réalisation de leurs projets. Ce choix est, dans une certaine mesure naturelle, puisqu'il s'agit pour les banques d'aider ceux qui d'ordinaire leur prêtent de l'argent (les déposants) à

emprunter à leur tour. Certes, ce ne sont pas toujours les mêmes, mais globalement, le schéma de l'intermédiation consiste à rendre fluide, dans l'intérêt du banquier d'abord, la circulation de l'argent entre les clients d'une banque ou du système bancaire dans son ensemble. A l'arrivée, cette fluidité donne des capacités financières aux personnes qui peuvent ensuite les transformer en actes de création de valeur sur le plan économique. Comme indiqué plus haut, le métier de banquier permet en définitive de fournir à l'économie réelle, celle de la production des biens et services valorisables, les moyens financiers nécessaires à son fonctionnement.

La mise en œuvre réussie de ces deux paris qui recouvrent, au fond, les deux aspects de l'activité bancaire suppose d'avoir des ménages ayant une capacité d'épargne ou un pouvoir d'achat et des entreprises en capacité de production. Il convient également d'ajouter l'existence des marchés de biens et services organisés, dynamiques et encouragés par une société qui, dans sa démarche collective, accepte l'enrichissement des plus entreprenants (au sens noble), refuse la pauvreté, accepte également de beaucoup consommer et souscrit suffisamment à la valeur travail, en produisant ce dont elle a besoin. Aussi, à partir des signaux envoyés par l'économie réelle, sa nature, son niveau d'organisation et ses capacités productives, la finance trouvera facilement ou ne trouvera pas les créneaux de son épanouissement. La finance indirecte n'innove pas pour le plaisir. Colée à la réalité de l'économie, elle innove pour suivre une réalité productive qui évolue et offre plus d'opportunités de financement. Il n'y a assurément pas de dynamisme bancaire sans dynamisme de l'économie réelle, car le premier relève de l'économie de service qui accompagne le frémissement industriel porté par les entreprises, avec ou sans l'Etat.

Au fond, pour avoir une finance africaine efficace, il faut au préalable résoudre le problème du modèle de finance qu'il faut à l'Afrique, lequel modèle ne doit pas être une juxtaposition d'instruments, en dehors d'une stratégie globale. Il faut donc répondre à la question de savoir qui sommes-nous (en termes de capacités financières et entrepreneuriales et en termes de besoins de financement)? Et à celle de savoir comment vivons-nous ou bien que faisons-nous de notre argent? Il s'agit de faire en sorte que l'argent des uns serve à ceux qui veulent entreprendre et créer davantage de richesse dans l'économie, sans préjudice pour les premiers. Il s'agit donc de mieux organiser les circuits de gestion de l'argent des particuliers et des entreprises dans la collectivité, afin de le mettre au service du développement.

La finance africaine tant souhaitée est celle qui permettra de mettre les institutions financières en mouvement, à l'intérieur de cette dynamique bénéfique à tout point de vue.

Donc, réfléchir sur la finance africaine ou congolaise sans engager une analyse approfondie sur l'économie africaine en général et sur l'état du développement industriel en Afrique en particulier ne paraît pas efficace. La profondeur du développement des industries (manufacturières ou de services hors secteur bancaire bien entendu) dans un pays donne la mesure de la capacité de son système financier. Il est difficile d'avoir une finance forte dans une économie qui ne l'est pas encore. L'industrie financière se nourrit de la vitalité des autres industries, lesquelles lui offrent les opportunités

nécessaires pour accroître son portefeuille et donc pour alimenter sa rentabilité et, partant, sa solidité financière et donc ses capacités d'intervention. Une autre manière de formuler la même idée est de dire que la finance (directe ou indirecte) accompagne et soutient l'économie. Elle ne saurait trop anticiper sur le réel, au risque de créer des bulles spéculatives. Mais, elle ne peut pas non plus se permettre d'être trop en retard par rapport aux besoins réels de financement, pour susciter ou préserver la dynamique de croissance. Par ailleurs, l'argent des banques qui permet aux entreprises d'investir est un élément parmi tant d'autre de la vitalité de ces mêmes entreprises. Un débat de fond sur l'état de l'entreprise paraît nécessaire. Ainsi, parlant d'entreprises, leurs structures internes de gestion, l'engagement de leurs managers, le sérieux de leurs salariés, la pertinence de leurs stratégies et la profondeur de leurs marchés donnent à leurs produits (biens ou services) une existence propre à laquelle le financement bancaire apporte une certaine pérennité. En effet, il existe plusieurs définitions possibles de l'entreprise, en fonction des critères que l'on met en avant. Qu'il s'agisse de l'aspect social ou juridique ou encore de la taille par le chiffre d'affaires ou par les marchés à travers lesquels elle déploie ses activités, l'entreprise peut être définie différemment. Mais, toutes ces définitions se rejoignent sur un point: l'entreprise est une organisation qui mobilise des moyens humains, matériels et financiers pour atteindre des objectifs de profit, de reconnaissance et de participation à la vie socio-économique de l'espace de ses implantations. L'entreprise vit dans un environnement qui la renforce ou, au contraire, l'affaiblit; elle emploie des êtres humains qui par leurs façons de penser ou d'agir en font un fleuron ou un gouffre; elle est le lieu de l'émulation ou non; en fonction des règles qu'elle se donne, en fait que la communauté humaine qui la compose se donne, l'entreprise se projette dans l'avenir ou non. Quel que soit le bout par lequel on aborde la question, l'entreprise demeure un espace humain organisé avec des règles et des intérêts à défendre. Née dans le secret et par la volonté de ses promoteurs, elle se fait connaître par son immatriculation, ses produits et ses plus fidèles ambassadeurs que sont ses ressources humaines.

Avant de parler des forces et faiblesses de l'entreprise en général dans le contexte africain; avant de permettre à la collectivité nationale d'en prendre conscience et de formuler les contours de l'aide à apporter à l'entreprise, il y a, au départ, le projet de l'entreprise. Pas ce que l'entreprise est, mais ce qu'elle entend apporter à la communauté. Pour ce faire, il faut comprendre la place que la communauté nationale, dans sa façon de penser et de vivre, réserve à l'entreprise, pour ajuster le contenu de l'apport de la finance africaine.

Enfin, le financement bancaire, c'est de l'argent qui est injecté directement (prêts aux entreprises) ou de manière indirecte (prêts aux particuliers) dans un processus de production. S'agissant particulièrement des entreprises, ce processus doit être solide en amont (avant les financements) et en aval (après les financements) permettant ainsi à la finance de jouer son rôle. En Afrique, plus qu'ailleurs, tant que l'on n'aura pas porté une attention particulière, une analyse critique et constructive sur la qualité des processus de production ou simplement sur la production économique, la finance africaine fera peu de miracles pour accélérer le développement.

J.C. ONDAYE-EBAUH
Secrétaire Général du
Conseil National du Crédit

(Suite en page 15)

Commissariat général du Fespam

Gervais Hugues Ondaye imprime son rythme

Nommé, récemment, Commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), Gervais Hugues Ondaye veut imprimer son rythme. Voulant sortir des sentiers battus et conscient de ce que la réussite d'une édition du Fespam dépend de sa préparation, il a décidé d'engager les préparatifs très tôt. C'est dans cette optique qu'il a initié une série de rencontres avec tous ceux qui peuvent contribuer à la réussite de cet évènement bisannuel dont la onzième édition aura lieu en 2017. Le vendredi 12 février 2016, au siège du commissariat du Fespam, à Brazzaville, le géniteur du festival «Feux de Brazza» a battu le rappel de tous les professionnels des métiers liés à la musique: artistes musiciens, ingénieurs de sons, opérateurs culturels, mécènes, chroniqueurs musicaux, producteurs de musique, journalistes, ingénieurs de son, photographes, graphistes, imprimeurs, etc. Histoire de recueillir leurs doléances et suggestions.



Les membres du commissariat général du Fespam.

La rencontre initiée par Gervais Hugues Ondaye s'est déroulée dans une ambiance très conviviale. «Lors de notre installation, ici, le ministre de la culture et des arts, Bienvenu Okiemy, nous a prescrit une mission tout à fait particulière qui consiste à mettre en place une nouvelle gouvernance pour notre festival. Il s'agit donc, pour nous, d'apporter des réformes en profondeur. Et il n'est pas question, pour le commissaire général que je suis, et mon équipe, de nous enfermer dans un bureau, pour proposer la nouvelle vision du Fespam, non! C'est une vision partagée. Le festival panafricain de musique, c'est comme une bulle, et chacun de nous, là où il se trouve, il a quelque chose à dire, il a des critiques à formuler, des critiques positives, bien sûr. Nous nous soumettons donc à cet exercice, pour que nous

intégrions nos suggestions dans la nouvelle vision du Festival panafricain de musique. On le commence avec vous, les professionnels de la musique du Congo. On le fera avec d'autres pays aussi, et pourquoi pas d'autres continents, parce qu'il y a la diaspora qu'il faut intégrer. Donc nous avons commencé avec vous. Quel est le Festival panafricain de musique que vous voulez avoir, vingt et un an après? Nous sommes à votre service, nous sommes à votre écoute. Il n'est plus question que le Fespam s'impose à vous. C'est vous, les professionnels de la musique, qui devez donner la nouvelle orientation au Fespam. C'est pour dire que vingt et un an après, si on n'arrive pas à mettre en place une nouvelle gouvernance, c'est nous tous qui serons responsables. Ce n'est pas l'équipe du Fespam seule

qui va répondre», a dit, dans son mot liminaire, Gervais Hugues Ondaye. Avant que les professionnels des métiers liés à la musique n'égrènent, sans langue de bois, leurs doléances: cachets disproportionnés entre les artistes, journalistes congolais et étrangers; non prise en compte, à leur juste valeur, des artistes nationaux et de la musique traditionnelle congolaise; absence des tourneurs et autres producteurs de spectacles étrangers; mauvaise programmation, etc. Et parmi les suggestions faites, on peut retenir: uniformiser le cachet des journalistes et musiciens nationaux et étrangers; ouvrir le Commissariat général du Fespam aux autres nations africaines; organiser des séminaires de formation à l'intention, notamment, des professionnels des métiers de la musique; inviter les tourneurs et autres organisa-

teurs de spectacles étrangers; faire la présélection des artistes dans tous les départements du Congo; établir un critérium des artistes invités au Fespam; signer des partenariats avec les autres festivals; produire et faire la promotion des artistes congolais; faire la promotion des chroniqueurs musicaux congolais; inscrire les chroniqueurs de musique dans les jurys de sélection des artistes invités au Fespam; organiser, un an avant la prochaine édition du Fespam, des semaines culturelles dans tous les départements du Congo, pour sélectionner les artistes invités au festival, etc. Des doléances et suggestions que Gervais Hugues Ondaye a promis d'intégrer dans la nouvelle vision du Fespam. «Nos portes sont ouvertes. Vous pouvez venir à n'importe quel moment, vous serez reçus... Désormais,

ISP imprimerie Saint-Paul
 S.A. au capital de 24 250 000 F.C.F. - N° C.A. - N° C.M. N° 07-04-027 - N° U2007110002570103
 Siège social: Place de la Cathédrale Brazza-Coeur
 B.P. 239 - Tél: (01 242) 06 672 45 27
 E-mail: imprerie2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
 * impression de toutes cartes confondues
 * impression des calendriers
 * conception des logos
 * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
 * reliure pour tous types de documents.
 Pour de plus amples renseignements:
 Contactez: 06 672 45 27
 Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU
 Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09
 Collaboratrice: Elisabeth NTONI
 Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67
 Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
 e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

le Fespam est à votre disposition, nous travaillerons pour vous. Le Fespam doit produire, booster la musique congolaise. Aujourd'hui, Brazzaville devient ville créative de l'Unesco, c'est le fruit du Fespam», a-t-il affirmé. Avant d'annoncer que le 11 mars 2016, une équipe du Fespam participera au festival Babel Med Music, à Marseille, en France. Pour vendre l'image de ce festival auprès des milliers de professionnels de la musique qui y prendront part.
Véran Carrhol YANGA

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
 DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°270/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13531 du 13-11-15	Sect P14, bloc 127 ; Pile 11 ; Sup : 374,34m ²	RUE MOÏSE ECKOMBAND	6-BZV	AMBOUA Joséphine
02	13665 du 04-12-15	Sect P14B, bloc 14 ; Pile 18 ; Sup : 250,55m ²	22BIS, RUE EMILE BIAYENDA	9-BZV	SOUSSA Paul
03	13645 du 01-12-15	Sect BD, bloc ; Pile 8 ; Sup : 1.940,80m ²	LA BLAIDE	7-BZV	MOLOMBA Léopold
04	13728 du 14-12-15	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup : 800,00m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	BOUYA OLANZOBO Jean Paul Wulfran
05	13852 du 11-01-16	Sect -, bloc ; Pile 14 ; Sup : 1.600,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	ANDELY R. R.
06	13783 du 23-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 800,00m ²	DJIRI PONT	POOL	BOUYA OLANZOBO Wulfran
07	13730 du 14-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 24.375m ² soit 2ha43.a75ca	VILLAGE IMPANI (NGANTSOU)	POOL	BOUYA OLANZOBO Wulfran
08	13727 du 14-12-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 4.400,00m ²	VILLAGE MOUTOH	POOL	BOUYA OLANZOBO Jean Paul
09	13443 du 03-11-15	Sect -, bloc ; Piles 7 et 8 ; Sup : 800,00m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	ETOTO EBAKASSA Albert
10	9735 du 27-03-14	Sect BF, bloc ; Pile 11 ; Sup : 1.136,40m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	MPONOOUN Alida Carine
11	13624 du 27-11-15	Sect BD2, bloc 19 ; Pile 3 ; Sup : 736,31m ²	10, RUE NGOUONI	9-BZV	Enfants AMOUNA
12	13379 du 15-10-15	Sect AN, bloc 96 ; Pile 1 ; Sup : 786,42m ²	33, RUE DU POOL	4-BZV	MONZONGOYI Isidore
13	13808 du 21-01-16	Sect -, bloc 22 ; Piles 267, 268, 269 et 270 ; Sup : 1.680,00m ²	QUARTIER NKOMBO MATARI	7-BZV	AISSI Edwige Augustine
14	13647 du 01-12-15	Sect BD, bloc ; Pile 9 ; Sup : 560,00m ²	LA BLAIDE	9-BZV	TOUSSEO Roséline
15	13874 du 18-01-16	Sect AP, bloc 132 ; Pile 23 ; Sup : 295,83m ²	34, RUE MOUYABI	7-BZV	KOUOTO Jean
16	10846 du 26-08-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 203.135,50m ² soit 20ha31a35ca	VILLAGE YIE	POOL	Monsieur et Madame MOBEBELE
17	10847 du 26-08-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 376.748,77m ² soit 37ha67a48ca	VILLAGE IMPANI (IGNIE PK45)	POOL	Monsieur et Madame MOBEBELE
18	13877 du 18-01-16	Sect -, bloc ; Pile 12 ; Sup : 637,00m ²	QUARTIER KINTELE	POOL	OKAMBA Thierry Rock
19	13836 du 05-01-16	Sect -, bloc ; Pile 8 ; Sup : 414,00m ²	KINTELE MARCHE	POOL	NDJIAT LORA Gessica
20	13837 du 05-01-16	Sect -, bloc 2 ; Pile - ; Sup : 9.600,00m ²	ROUTE MALOUKOU (VILLAGE IBINA)	POOL	NGOMBE EBASSA Julia Nicole
21	13826 du 05-01-16	Sect -, bloc ; Piles 1 à 10 ; Sup : 4.000,00m ²	ROUTE MALOUKOU (VILLAGE IBINA)	POOL	NGOMBE EBASSA Julia Nicole
22	13838 du 05-01-16	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup : 7.200,00m ²	ROUTE MALOUKOU (VILLAGE IBINA)	POOL	NGOMBE EBASSA Julia Nicole
23	13841 du 05-01-16	Sect -, bloc ; Piles 1 et 10 ; Sup : 800,00m ²	ROUTE MALOUKOU (VILLAGE IBINA)	POOL	HAÏDARA Steffensen
24	13839 du 05-01-16	Sect -, bloc 3 ; Piles 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 ; Sup : 2.800,00m ²	VILLAGE IBINA (ROUTE MALOUKOU)	POOL	NGOMBE OLONGO Lambert Edgard
25	13840 du 05-01-16	Sect -, bloc 2 ; Piles 2, 3, 8 et 9 ; Sup : 1.600,00m ²	VILLAGE IBINA (ROUTE MALOUKOU)	POOL	NGOMBE ASSOMBO Cynthia Lambert
26	10375 du 26-06-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 26.423,27m ² soit 2ha64a23ca27	VILLAGE MALOUKOU	POOL	SARRAT Gérard Marius
27	10374 du 26-06-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 50.043,12m ² soit 5ha00a43ca12	VILLAGE MALOUKOU	POOL	OKINGA Basile
28	10373 du 26-06-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 50.008,35m ² soit 5ha08ca35	VILLAGE MALOUKOU	POOL	SCI MALOUKOU
29	13822 du 26-01-16	Sect AN, bloc 13 ; Pile 107 ; Sup : 200,00m ²	EX LA FERME (OGB)	4-BZV	Célestin MBADINGA
30	13392 du 26-10-15	Sect P13B, bloc 150 ; Pile 2 ; Sup : 219,34m ²	CASE P-13-086/V SOPROGI (MOUKONDO)	4-BZV	MANIONGUI Alexandre
31	7627 du 24-04-13	Sect I, bloc 20 ; Pile 5 ; Sup : 800,26m ²	QUARTIER KATA-KATA	3-BZV	IGNANGA Cathérine
32	13844 du 06-01-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup : 400,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	DOKO née GAMPFINA GANTSOUÉ Félicie Constance et Enfants DOKO
33	13803 du 20-01-16	Sect P14, bloc 61 ; Pile 12 ; Sup : 168,63m ²	21, RUE MARS QUARTIER MIKALOU	6-BZV	Enfants DOKO
34	12626 du 16-06-15	Sect P/11, bloc 101 ; Pile 1 ; Sup : 400,00m ²	221, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	NIANGA Marc
35	13857 du 12-01-16	Sect -, bloc ; Pile 2 ; Sup : 360,00m ²	VILLAGE DJIRI MANIANGA	POOL	BIAMBOULI BOUBEKA Denis Stéfils
36	13858 du 12-01-16	Sect -, bloc ; Pile 32 ; Sup : 412,37m ²	VILLAGE DJIRI MANIANGA	POOL	BIAMBOULI née AYESEA Roséline et BIAMBOULI BOUBEKA Steph Jered
37	13876 du 18-01-16	Sect BF, bloc ; Pile 32 ; Sup : 592,00m ²	QUARTIER MASSENGO (CEG IBALIKO)	9-BZV	OKAMBA Mathieu Espoir
38	13875 du 18-01-16	Sect BF, bloc ; Pile 5 ; Sup : 435,00m ²	QUARTIER MASSENGO (CEG IBALIKO)	9-BZV	OKAMBA Thierry Rock
39	13682 du 08-12-15	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup : 800,00m ²	DJIRI MANIANGA	9-BZV	IBATA-BI-DIA AYO
40	13679 du 08-12-15	Sect -, bloc ; Piles 6 et 9 ; Sup : 800,00m ²	DJIRI MANIANGA	9-BZV	IBATA KOSSO
41	13686 du 08-12-15	Sect P13C, bloc 154 ; Pile 1 ; Sup : 444,48m ²	RUE ENGOUEME	4-BZV	AKENANDE Marguerite
42	13658 du 03-12-15	Sect BG, bloc ; Pile 7 ; Sup : 259,00m ²	108, RUE MAYOMBI (QUARTIER MATARI)	9-BZV	Enfants DIRA Jean Lucien
43	13530 du 13-11-15	Sect W, bloc ; Pile 4 ; Sup : 360,00m ²	QUARTIER NGAMAKOSSO	6-BZV	ONDONGO Jean Gödel
44	13683 du 08-12-15	Sect I, bloc 35 ; Pile 1 ; Sup : 655,65m ²	157BIS, ALLÉE DU CHAILLU	3-BZV	IBATA Pascal
45	13684 du 08-12-15	Sect -, bloc ; Piles 7 et 8 ; Sup : 800,00m ²	DJIRI MANIANGA	9-BZV	IBATA Pascal

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 11 Février 2016
 L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

Préliminaires des coupes africaines des clubs

Seule l'Etoile du Congo a sorti la tête de l'eau!

Des clubs congolais sont bien rentrés, samedi 13 et dimanche 14 février 2016, en coupes africaines des clubs de football. Ils ont joué à Libreville, Pointe-Noire et Brazzaville. Excepté l'Etoile du Congo, les autres ont été battus. Où? A domicile, s'il vous plaît.

L'Etoile du Congo était à Libreville, la capitale du Gabon. Pour y affronter Manga Sport de Mouanda, en Ligue des champions. Elle a résisté, quatre-vingt-dix minutes durant et imposé le match nul (0-0) à son adversaire. Elle a donc fait ce qu'on attendait d'elle. Ne pas perdre, à défaut de gagner. L'Etoile du Congo va donc aiguïser notre curiosité, en espérant d'elle plus que la saison sportive passée. Se qualifier, pour les seizièmes de finale, à l'issue de la manche retour. Fera-t-elle exploser de joie les milliers de férus du football congolais? Tout dépendra de la capacité de son attaque à mettre le ballon au fond des filets.

Mais, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville, les Diables-Noirs ont confirmé les inquiétudes. Pour eux, les participations aux coupes africaines se ressemblent, même en changeant d'animateurs et sur le banc et sur le terrain. Leur public en a fait encore l'amère expérience. Ils ont été battus, en Coupe de la Confédération, par Africa Sport d'Abidjan de Côte d'Ivoire, devant des gradins écoeurés, dépités, amers. Seul un miracle, sinon une prise de conscience, modifierait les données de la situation. Pour eux, la saison africaine se terminerai, ainsi, précocement, dans les gradins.

Dans son antre de Pointe-Noire, en Coupe de la Confédération, également, V.Club Mokanda n'a vu, lui aussi, qu'une boule de feu consumer ses filets. Il n'a pas résisté, pour tout dire, aux charges répétées des Nigériens d'Akwa United qui ont noirci son livre du savoir jauni: 0-1.

Diables-Noirs noircis par Africa Sport: 1-2

Diables-Noirs-Africa Sport! Une explication sans round d'observation. Car à peine deux minutes après le coup d'envoi, un peu figée, la défense des Diables-Noirs a hésité, offrant l'opportunité à Guillaume Daho de l'éprouver, mais sans la faire ramper, sa frappe à bout portant ayant été repoussée par le portier Wolfrigon Mongondza. L'alerte, très chaude, a donné la chair de poule aux gradins. Ce coup de semonce révélait les intentions des Aiglons d'Abidjan. Dix minutes ont suffi aux Diables-Noirs, pour comprendre l'avertissement. Pour le contrarier, ils se sont infiltrés dans les lignes arrière d'Africa Sport. Hélas! Le tir, des onze mètres, d'Amour Junior Loussoukou, repoussé par le portier ivoirien, l'a piteusement éloigné du but. Tout comme le coup de tête de Bermagim Kangou (16e), dans le décor, à la réception d'un centre de Kessel Tsiba-Moukassa, côté droit. Echaudé, Africa Sport n'a plus perdu de temps. Premier sur le ballon, très technique, il a manœuvré assez habilement



Ange Dagbo Gnagbo, auteur du doublé victorieux de l'Africa Sport d'Abidjan, entraîne son vis-à-vis dans une danse inimitable.

des locaux qui ont versé dans le gâchis des ballons. Bermagim Kangou (22e et 23e), de la tête, puis du pied droit, étant incapable de faire trembler les filets, tout comme Tsiba Moukassa (33e), à la sortie d'une longue course, à cause de son mauvais choix. Entre-temps, à la 20e minute, Mongondza a fait preuve de courage pour réaliser une grande parade,

dans le sens souhaité par le gros du public, après les citrons? L'optimisme était de rigueur, mais teinté de pessimisme. Et le second but aiglon, à la 66e minute, était là pour confirmer le profil bas des Diables-Noirs. Un but gagné sur un puissant corner, et «signé» Ange Dogba, encore lui, d'une tête toute aussi puissante, en extension: 0-2.

Africa Sport bat Diables-Noirs (1-0). Arbitre: Diosdado Nzibi Nzé (Guinée Equatoriale). Buts: Ange Dagbo (39e et 66e), pour Africa Sport; Franchel Ibara (69e), pour Diables-Noirs.

Diables-Noirs: Mongondza; Chando Mambota, Garcia Nkouka, Landry Nsenda "Yorobo", Pandza Mubié; Francis Zenaba, Guelord Diafouka (puis Guilain Mvéité



Deux joueurs de Diables-Noirs, Amour Loussoukou et Mambota, courant après un ballon introuvable, sur la photo.

sur la frappe de Guillaume Daho, et s'était emparé, une minute plus tard, du ballon que convoitaient aussi Ange Dogba Gnagbo. Sans lendemains qui chantent, ayant été envoyé aux pâquerettes, d'un coup de pied, par Ange Dogba, dans une position couché, à la 39e minute: 0-1.

Mais, c'est avec l'heureuse complicité de la barre transversale, que les Aiglons conserveront leur avance, sur un tir appuyé d'Amour Junior Loussoukou (44e).

La situation changerait-elle

Même le but de Franchel Ibara, à la 69e minute de jeu, d'un coup de tête croisé, n'a pas suffi à relever ceux qui vacillaient. Trop maigre pour leur redonner, suffisamment, de la joie et de la force: 1-2. Le gâchis de Bermagim Kangou, à la 85e minute, sur un ballon repoussé, maladroitement, par le portier ivoirien, et les maladroites et pertes de ballon des autres attaquants en rajoutaient au désespoir...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Championnat national de football Les Aiglons, leaders, provisoirement

Amorcée le mercredi 10 février, la 9e journée du championnat national s'est achevée deux jours plus tard, par l'éclatante victoire de Renaissance Aiglon (le CARA) aux dépens de Saint-Michel de Ouenzé, par 5-0, dont un doublé d'Ebengou Liema (58e et 81e). Au Stade Massamba-Débat. Les autres buteurs aiglons sont: Christ Gankou (17e), Pato Ngavouka (66e) et Kennedy Chadly (76e). Cette victoire du CARA lui permet d'occuper, provisoirement, la tête du classement, avec, au total, 23 points, devant Diables-Noirs (exemptés de cette journée), 22 points, et A.C. Léopards, 21 points. En levée de rideau, J.S.P a pris le meilleur

sur Inter Club (1-0). La veille, jeudi 11 février, à Pointe-Noire, Pigeon Vert a engrangé son deuxième point de la saison, en contraignant Nico-Nicoyé au match nul (1-1). On ne voulait pas croire qu'il en serait capable, à l'allure où il collectionnait les défaites. Sur la même pelouse, J.S.T a répondu aux attentes de ses supporters en l'emportant aux dépens de Munisport (1-0), pendant qu'à Brazzaville, Patronage Sainte-Anne et F.C Kondzo choisissaient le chemin du match nul.

Trois matchs sont reportés, ceux que devaient disputer Diables-Noirs (contre l'A.S. Cheminots), V.Club Mokanda (La Mancha) et Etoile du Congo (A.S.P)

G.M.

Calendrier de la 10e journée

Samedi 13 février
A.S.P-J.S.T (0-3)

Mardi 16 février
Munisport-Tongo F.C et F.C Kondzo-La Mancha

Mercredi 17 février
Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne
Etoile du Congo-A.S. Cheminots
Nico-Nicoyé-J.S.P
A.C Léopards-Pigeon Vert
A.S.K-Saint-Michel de Ouenzé
Jeunes Fauves-Inter Club

Jeudi 18 février
CARA-V.Club Mokanda

Coupe de la Confédération

Le pied de Moses Ekpai a dompté V.Club Mokanda

V.Club Mokanda a été le premier représentant du Congo à courber l'échine, à domicile, samedi 13 février 2016, au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Le round d'observation n'a duré que trente-deux minutes. Car, à la 33e minute, d'un tir à ras de terre, Akwa United levait le suspense, par le truchement de son attaquant, Ekpai Moses. Celui-ci a jailli, et d'un tir à ras de terre, il a envoyé le ballon se mourir au fond des filets du gardien de V.Club Mokanda, Ndomba-Mabiala: 0-1. Franchement, ce but a glacé les rares spectateurs s'étant rendus au stade, pour assister au match. Sans baisser les bras, les V.Clubiens ont tenté de revenir au score. Dommage, ni dans le dernier quart d'heure de la première période, ni après les citrons, ils n'ont pu revenir au score. Ils se sont, plutôt, éloignés, tristement, d'ailleurs, de l'égalisation. Même si, secoués, les Nigériens ont eu des sueurs froides au dos, un des leurs, Samuel Okon ayant même écopé d'un carton rouge écarlate, pendant le temps additionnel. Il a tenu des propos injurieux à l'encontre de l'arbitre.



Le public n'a pas répondu présent en grand nombre lors de la venue d'Akwa United à Pointe-Noire. C'était un mauvais présage.

La défaite de V.Club Mokanda n'a pas surpris le sportif averti, au regard des résultats en dents de scie enregistrés par l'équipe, ces derniers temps, au championnat national d'élite Ligue 1. Force est de constater l'inexpérience de la plupart des joueurs. En tout cas, il n'y a eu que pleurs et grincements de dents, au dernier coup de sifflet de l'arbitre.

Equateur Denis NGUIMBI

V.Club Mokanda-Akwa United (0-1). But: Moses Ekpai (33e).
V.Club Mokanda: Ndomba Mabiala; Ngouari Ferdinand, Bikindou Arvo, Bissouga Auriole (puis Kbama Maloula 46e), Mombo Chico, Muludi Edo (puis Yves Ndariba, 32e), Assouni Franck (puis Ossagatsama, 28e), Mayamba Mokokiani, Jean Kalupumbu, Freddy Nsiloulou.
Akwa United: Kayode Olufemi, Effiong Otobong, Okon Samuel, Adio Yusuf, Jabes Hrrison (puis Cyril Oligema, 80e), Igudja Austine, Freday Ubong, Oha-zurike Emeka, Ebong Eyo, Okoko Ibe, Ekpai Moses (puis Mathew Peter 49e).

Hervé Renard au Maroc

Trois mois après son limogeage par Lille, Hervé Renard, ex-entraîneur de la Zambie et de la Côte d'Ivoire, est pressenti pour prendre les rênes des Lions de l'Atlas, l'équipe nationale du Maroc. Il devrait être présenté à la presse en début de cette semaine, probablement, mardi 16 février. En attendant de se voir intronisé par la FRMF, il s'active déjà en coulisses. Parmi ses principales préoccupations, la composition de son staff. Selon des indiscrétions, le double vainqueur de la CAN a décidé de rester fidèle à Patrice Beaumelle, l'adjoint de tous ses succès africains.





- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au ecd) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)

(+242) 05 3010238 / 05 5501075 | Tel : (+242) 05 5501073 / 05 5501079

gointernational.net | Nos partenaires: 

Le Congo se paye le luxe de ne pas avoir d'ambassadeur en France!

C'est en juillet 2015, au cours de sa visite à Paris, en France, que le président Denis Sassou-Nguesso avait acté le départ de Henri Lopès de l'ambassade du Congo en France. Le célèbre écrivain-ambassadeur congolais a pris sa retraite et depuis presque huit mois, la République du Congo n'a plus d'ambassadeur en France. En tous cas, son successeur n'a pas encore présenté ses lettres de créances au président français. De quoi étonner plus d'un observateur, au regard de l'importance de la place de Paris dans la diplomatie congolaise et internationale.

La France, c'est 181 missions diplomatiques étrangères et 23 organisations internationales dont les sièges sont à Paris; la France, c'est aussi économiquement et militairement une puissance européenne et mondiale de premier plan, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies avec droit de veto; la France, c'est encore l'ancienne puissance coloniale avec des relations privilégiées avec le continent africain, en particulier avec les pays francophones, anciennes colonies comme le Congo-Brazzaville; la France, c'est enfin le premier partenaire économique et financier du Congo. Et Brazzaville était jadis, sous l'occupation nazie en France, capitale de la France-Libre. La France est sans conteste un poids lourd de la communauté internationale avec qui il faut compter et sa capitale, Paris, une place importante de la diplomatie mondiale. Alors, le Congo peut-il se permettre aussi longtemps, et ce n'est pas fini, de ne pas avoir d'ambassadeur accrédité en France? Le Congo manquerait-il de cadres ou de candidats d'envergure au point qu'Henri Lopès, l'au-

teur, entre autres, des «Tri-balistiques» et «Une enfant de Poté-poté» qui était resté 18 ans à ce poste et avait alors l'honneur d'être le doyen du corps diplomatique en France, soit devenu irremplaçable? Des rumeurs avaient circulé sur la nomination à ce poste d'Alain Akoula-Atipault, ancien ministre des zones économiques spéciales, ancien ministre de la communication, mais la France n'aurait pas accepté son accréditation. Info ou intox, peu importe puisque la situation n'en est pas affectée. Force est de constater que l'écrivain-ambassadeur, Henri Lopès, n'est pas remplacé à cette ambassade pourtant si stratégique pour le Congo. Que se passerait-il donc entre le Congo et la France, pour que le président Denis Sassou-Nguesso ne puisse pas nommer et faire accréditer un ambassadeur du Congo en France? La chaise vide? Mais y a-t-on intérêt? La représentation diplomatique congolaise en France est certainement la plus sollicitée de toutes. Elle est confrontée à des enjeux et des défis de politique extérieure et intérieure congolaise les plus impactant sur



Par Tsengué-Tsengué.

le Congo. En effet, c'est en France que les Congolais nantis et les hautes autorités viennent recevoir les soins médicaux, impossibles au Congo qui, malgré ses faibles ressources financières issues de l'exploitation pétrolière, n'a toujours pas construit un seul hôpital de bon niveau qui leur inspirerait confiance, même si le Maroc se substitue progressivement à la France en matière de tourisme médical en raison des restrictions des visas d'entrée en France. C'est encore en France que cette classe de Congolais nantis choisit de venir passer les vacances. Sur un autre registre, c'est aussi et surtout en France que la diaspora congolaise est la plus importante et la plus expressive. C'est de la diaspora congolaise de France que, depuis l'indépendance du Congo, les critiques les plus acerbes et les plus dures et les attaques les plus virulentes sont ourdis contre les autorités du

Congo, et ce quel que soit le régime. De Fulbert Youlou à Denis Sassou-Nguesso, les chefs d'Etat congolais en ont tous fait les frais. Du procès «des disparus du beach» au saccage de la chancellerie congolaise à Paris, en passant par les désormais récurrentes violences sur les personnalités politiques du pouvoir en séjour en France, la procédure en cours des biens mal acquis qui vise la famille présidentielle congolaise, mais aussi celle du Gabon et de la Guinée Equatoriale, la diaspora congolaise de France s'illustre comme politiquement la plus active, la plus turbulente, la plus menaçante, la plus intransigente, la plus radicale vis-à-vis des autorités actuelles comme elle l'a toujours été avec les autres aussi. Les Congolais de France sont les enfants terribles de la diaspora. Ceci expliquerait-il cela? Pas sûr. L'absence d'un ambassadeur du Congo en France arrangerait-elle les affaires des autorités congolaises actuelles? Arrangerait-elle celles de la France officielle d'aujourd'hui? La question n'est pas sans importance dans le contexte actuel de forte agitation politique où les Congolais qui s'opposent regardent et scrutent, comme d'habitude, l'attitude de la France qui a montré plus d'une fois, en 2015, son incohérence et son embarras au plus fort du débat congolais sur l'évolution des institutions nationales. Qu'à cela ne tienne, l'ambassade du Congo-Brazzaville en France ne peut et ne doit pas rester aussi longtemps sans être pourvue. La singularité de cette représentation, de par les enjeux et les défis particuliers qui découlent de sa position, requiert une action désormais urgente du président de la République, afin qu'une femme ou un homme de calibre adéquat y soit affecté.

TSENGUE-TSENGUE

Réforme de «l'orthographe»: jusqu'où ira la France?

Selon les médias, la France vient de lancer le nième chantier de la réforme de l'orthographe. Certes, une langue vivante comme l'est le français doit évoluer, s'adapter aux temps, aux modes et aux contextes. Avec la mondialisation et à l'ère du numérique, cela va plus vite, car de moins en moins de jeunes accordent de l'importance à l'écrit. Ils emploient des formules abrégées et écrivent ce qu'ils entendent. Ce qui justifie pleinement cette réforme qui ne s'intéresse qu'à l'orthographe et pas à la syntaxe par exemple.

Le français est la langue des Français. C'est donc en toute légitimité qu'ils peuvent la modeler, la changer, la transformer, la réviser. Mais, cette langue est aussi parlée et écrite en dehors de la France par des millions de Francophones (encore un mot qui va s'écrire francophones) qui se la sont appropriés et qui s'intéressent à son évolution. Ne devraient-ils pas être impliqués par les réformes envisagées?

Sans être ni linguiste, ni grammairien, encore moins grammaticien, je me demande jusqu'où ira la présente réforme de l'orthographe. Car, pour ceux des générations anciennes, habituées à certaines formes, il ne sera pas facile de modifier les habitudes. Surtout si celles-ci reposent sur un certain savoir scientifique. Certains mots français trouvent, en effet, le fondement de leur orthographe dans leurs origines grecque ou latine. C'est le cas des mots comme orthographe, orthophonie, échographie, orchestre, photo, graphique, etc. Certains s'écrivent de cette façon, pour des raisons sociales ou historiques comme monsieur. D'autres justifient leur orthographe par les traditions. D'autres encore sont des emprunts à d'autres langues étrangères. C'est le cas d'échoppe qui prend deux p, parce qu'il vient du néerlandais schappe. Alors, jusqu'où ira la réforme? Faudra-t-il écrire «fame» au lieu de «femme»; «messie» au lieu de «monsieur»; «Jedi» au lieu de «jeudi»; «oubliète» au lieu de «oubliette»; «pignon» au lieu de «pigeon»; «fin» au lieu de «faim»? La liste est très longue.

Certes, pour celui qui ne connaît pas l'origine gréco-latine ou étrangère d'un mot, cela n'a pas grande importance, mais tout de même. Dieu vient du latin «Deus», vat-on écrire «Die»? Femme s'écrit ainsi, parce qu'il vient du latin «femina»; faim vient de «fames» qui donne aussi famine, tandis que fin vient de «finis» qui signifie limite. Echo s'écrit ainsi et non «éco», parce qu'il vient du grec «ekhō» qui signifie son. Le mot «phratrie» est différent de «fratrie». L'un signifie groupement de familles ou ensemble de tribus ou clans, tandis que l'autre désigne l'ensemble des frères et sœurs de la famille. Le sens de phrase serait difficile à deviner, si l'on écrivait frase, etc. La question se pose donc. Réforme, oui, mais jusqu'où?

Gustave P. ZOULA

ETUDE Maître Anicet BALHOU

Notaire
B.P: 4171, Tél.: (242) 05-557-44-10
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DU CHANGEMENT DE SIEGE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze janvier deux mille seize, enregistré le dix-huit janvier de la même année Folio 011/8 n° 437, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «TAAJ INTERNATIONAL CONGO», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, AVENUE MOE KAAT MATOU, ARR n° 1 E.P.L.

Aux termes dudit procès-verbal, L'Assemblée générale, tenant compte des modifications survenues dans la société susdite, décide de transférer le siège social

précédemment établi à Pointe-Noire à l'Avenue MOE KAAT MATOU, ARR n° 1 E.P.L, qui est, désormais, fixé dans ladite ville, à l'Avenue Constance Zakarie n° 206, quartier Mvou-Mvou, avant KITO-KO Daniel.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 09 janvier 2016 sous le n° 12 B 94.

Pour avis,

**Maître H.A
MACAYA BALHOU,
NOTAIRE**

C2A Conseils Associés en Afrique CONGO

Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage, appt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

DIESEL POWER CONGO SARLU

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers, en face du bureau des Nations Unies, 1er étage, appartement 102, Pointe-Noire.

Annonce précédente: journal La Semaine Africaine n°3559 du mardi 12 janvier 2016

CHANGEMENT DE GERANT ET DE COGERANT

Aux termes des Décisions de l'Associé Unique de DIESEL POWER CONGO SARLU, en date du 30 décembre 2015, Messieurs Jan Frederick Reikardt VILJOEN et Christiaan Stephanus ELS sont nommés en qualité de gérant et cogérant, en remplacement de Messieurs Humphrey CHITIMA et Jakobus Frederick VAN BILJON, démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 150 du 04 février 2016.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 4 février 2016.

Pour avis.

(Suite de la page 12)

Avant de parler des forces et faiblesses de l'entreprise en général dans le contexte africain; avant de permettre à la collectivité nationale d'en prendre conscience et de formuler les contours de l'aide à apporter à l'entreprise, il y a, au départ, le projet de l'entreprise. Pas ce que l'entreprise est, mais ce qu'elle entend apporter à la communauté. Pour ce faire, il faut comprendre la place que la communauté nationale,

dans sa façon de penser et de vivre, réserve à l'entreprise, pour ajuster le contenu de l'apport de la finance africaine. Enfin, le financement bancaire, c'est de l'argent qui est injecté directement (prêts aux entreprises) ou de manière indirecte (prêts aux particuliers) dans un processus de production. S'agissant particulièrement des entreprises, ce processus doit être solide en amont (avant les financements) et en aval (après les financements) permettant

ainsi à la finance de jouer son rôle. En Afrique, plus qu'ailleurs, tant que l'on n'aura pas porté une attention particulière, une analyse critique et constructive sur la qualité des processus de production ou simplement sur la production économique, la finance africaine fera peu de miracles pour accélérer le développement.

J.C. ONDAYE-EBAUH
Secrétaire Général du
Conseil National du
Crédit

BUROTOP IRIS  

HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL
à 199.000
FCFA ht
seulement !



- .Processeur Dual Core à 1.4 GHz
- .Disque dur : 500Go
- .Freedos
- .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

Tablette Huawei 3G T1



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo


Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

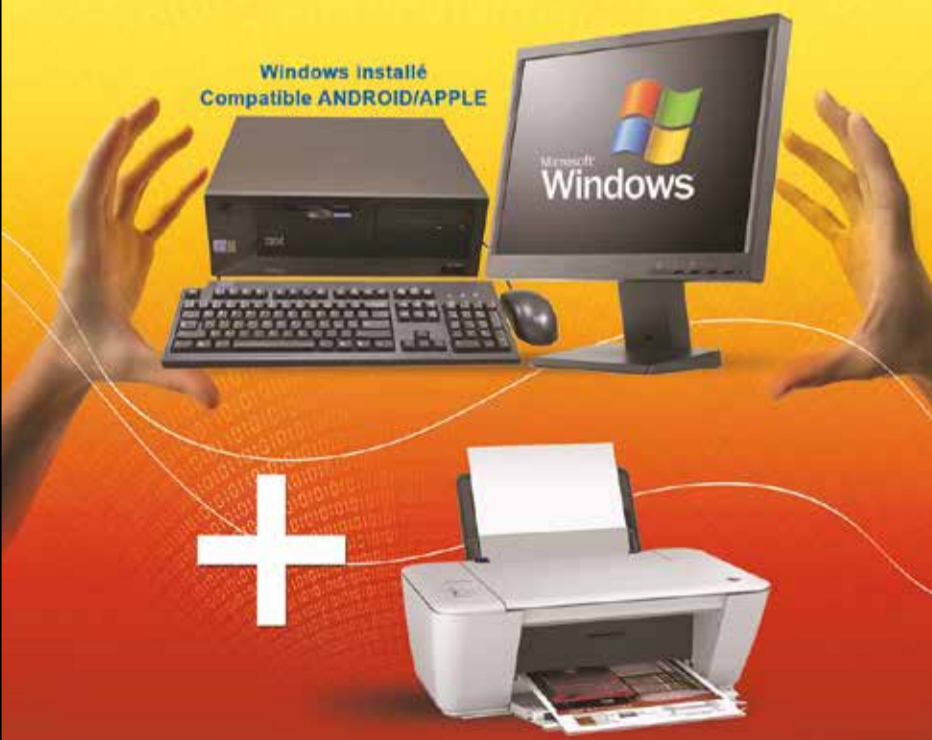
- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56